

---

## **Budget primitif 2011**

---

# SOMMAIRE

1	LE BUDGET PRINCIPAL.....	8
1.1	Les grands équilibres budgétaires (mouvements réels et ordre) :.....	8
1.2	La section de fonctionnement (mouvements réels).....	9
1.2.1	Les recettes de fonctionnement.....	9
1.2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	14
1.2.3	Les recettes et dépenses déclinées par direction.....	16
1.2.4	L'autofinancement ou épargne brute.....	36
1.3	La section d'investissement (mouvements réels).....	37
1.3.1	Les recettes d'investissement.....	37
1.3.2	Les dépenses d'investissement.....	38
1.3.3	Les recettes et dépenses des services.....	39
1.3.4	L'endettement .....	56
1.4	L'équilibre général du budget principal.....	57
2	LES QUATRE BUDGETS ANNEXES.....	58
2.1	Le budget des Chauffages Urbains.....	58
2.2	Le budget de l'Eau.....	59
2.3	Le budget de l'Assainissement.....	60
2.4	Le budget des Activités Funéraires.....	61

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal du 8 novembre 2010, le budget 2011 s'inscrit, comme les précédents, dans un contexte financier national difficile mais, tout en maintenant une grande rigueur dans la gestion des deniers publics, illustre le redressement des comptes de la ville opéré depuis 2008.

#### – **Le redressement indispensable des comptes de la ville**

L'un des engagements forts du plan de mandat est le redressement des comptes de la ville. Le précédent mandat a été fortement marqué par la dégradation de la capacité d'autofinancement, l'accroissement de l'endettement de la commune et le dérapage des charges de fonctionnement qui évoluaient plus rapidement que les recettes entraînant inexorablement la ville vers une impasse budgétaire.

La municipalité a entrepris un travail très important d'assainissement des finances afin de rétablir les équilibres financiers et ne pas obérer l'avenir des stéphanois. Il s'agit là d'une véritable démarche de développement durable qui permet d'assurer les investissements dont les stéphanois ont besoin aujourd'hui et auront besoin demain sans reporter sur les générations futures une charge déraisonnable.

Le budget 2011 traduit cet effort conduit depuis trois ans et dont les effets positifs se font aujourd'hui sentir. Les dépenses de fonctionnement sont contenues et les recettes évoluent plus rapidement, mettant un terme à l'effet ciseau qui dégradait considérablement notre capacité d'autofinancement. La gestion active de la dette a permis de diminuer très significativement l'exposition de la ville aux produits spéculatifs et va se poursuivre sur l'exercice 2011.

La stratégie globale mise en œuvre pour assainir les finances, basée sur de nouvelles procédures budgétaires et décisionnelles transparentes sera également poursuivie tout au long de l'exercice budgétaire.

Néanmoins, la situation financière demeure tendue d'une part du fait de l'existence d'une dette importante encore composée pour partie de produits toxiques, mais également à cause des conséquences de la situation financière de l'Etat qui rejaillit fortement sur les collectivités.

#### – **L'Etat diminue les ressources de la commune et accroît ses charges**

Les ressources de la ville reposent pour une part non négligeable (20%) sur les dotations de l'Etat. La nécessité de résorber les déficits publics nationaux et de rétablir les comptes pour respecter son engagement européen pousse ce dernier à se désengager de plus en plus, transférant de nombreuses charges sur les collectivités et dégradant leurs recettes.

Globalement, pour la ville de Saint-Etienne, les dotations ou compensations fiscales de l'Etat sont en baisse de 1.16% sur l'exercice 2011, soit une perte de 645 000 €. Parallèlement, les décisions prises au niveau national contribuent à augmenter les dépenses des collectivités. C'est le cas, par exemple, de la suppression de l'école pour les enfants de 2 ans qui a conduit la municipalité à créer des places en jardin d'enfants dont le coût est supporté, en grande partie, par le budget communal.

Dans ce contexte, il convient plus que jamais d'orienter les recettes de la ville vers des projets utiles aux stéphanois et de limiter toute dépense qui ne contribue pas à l'amélioration de leur cadre et de leur qualité de vie.

– **Un budget de relance par l'innovation et le soutien aux projets porteurs d'avenir, pour une ville durable plus agréable à vivre**

Le budget 2011 s'inscrit dans l'objectif du plan de mandat de soutien à l'innovation, à l'implantation d'entreprises, la création d'activité et l'amélioration de la qualité de vie des stéphanois avec une action résolue pour l'environnement et le développement durable.

En complémentarité avec l'action de la communauté d'agglomération, dont c'est la compétence, la ville contribue au développement économique notamment par le biais des investissements sur son patrimoine économique mais également par ses interventions sur le territoire de la Zone Franche Urbaine ou sa participation à l'EPASE qui vise à diversifier les activités.

La meilleure intégration de la mission Economie de la ville à celle de l'agglomération participe à cet objectif et illustre la priorité de la municipalité pour l'emploi et le développement économique.

L'opération Cœur de ville, dont l'ambition est de restaurer l'attractivité du centre-ville, bénéficie également de crédits en 2011 pour la revitalisation et le développement commercial à travers le plan commerce.

Dans le domaine économique, la dimension d'insertion professionnelle n'est pas oubliée avec une part du budget qui accompagne une politique volontariste dans ce domaine : clause d'insertion dans les marchés publics (développée au delà des seuls marchés de l'ANRU), soutien aux associations d'insertion notamment par le biais de marchés d'entretien confiés à ces dernières, participation financière au fonctionnement et à l'animation de la Maison de l'emploi.

Par ailleurs, le budget 2011 poursuit et accélère la mutation urbaine de la ville à travers diverses opérations de rénovation des quartiers et de requalification des espaces publics.

Ces projets concernent bien entendu les quartiers ANRU mais également le projet Cœur de ville qui entre dans sa phase d'aménagement. Après l'élargissement du plateau piéton, la modification nécessaire du plan de circulation et le développement des vélos libre service, les crédits inscrits cette année sont consacrés à l'aménagement des rues de l'ouest du plateau (Résistance et rues perpendiculaires) ainsi qu'aux études relatives au réaménagement des places Hôtel de ville et Dorian. Qualité de vie et lutte contre le bruit et la pollution atmosphérique vont ici de pair.

Des financements pour accompagner les travaux des propriétaires sur les façades, notamment dans le cadre de la ZPPAUP, sont également prévus.

Les autres quartiers de la commune ne sont pas oubliés avec de nombreux projets, pour la plupart travaillés avec les conseils de quartiers.

Durant l'exercice 2011, l'avancement de l'opération du pôle tertiaire Chateaufort, la création du parc Plaine-Achille - lieu où vont cohabiter activités économiques et culturelles, zone de détente et sportive et habitat - et le développement du « campus créatif » sur la Manufacture à Carnot vont progresser.

L'ampleur des investissements pour l'Université, la recherche et les grandes écoles que la ville accompagne par les aménagements connexes, illustre la volonté de la municipalité de favoriser la création des activités de demain.

Une ville plus agréable à vivre est aussi une ville plus verte, soucieuse de l'entretien de ses espaces et du respect de l'environnement.

Le projet Cœur de ville a déjà consacré la volonté d'améliorer sensiblement les déplacements dans la ville. Le projet 2011 s'inscrit dans la continuité en rendant plus accessible le stationnement (création du parking Palais de justice) et des aménagements pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Mis en place fin 2010, le nouveau mode de gestion du nettoyage devrait permettre d'améliorer sensiblement l'entretien des espaces publics par une action territorialisée, au plus près des stéphanois. La réhabilitation de dépôts de proximité et l'acquisition de matériel sont inscrits pour accompagner ce changement.

Le traitement et la rénovation des voiries, l'amélioration de l'éclairage public sont également prévus au budget avec, notamment, une somme de 300 000 € réservée aux aménagements de voirie pour les personnes handicapées. Les travaux d'éclairage public sont conduits dans le respect du développement durable avec la volonté de privilégier la réduction des puissances utilisées et les économies d'énergie.

Enfin, la ville va poursuivre le travail engagé dans la rénovation des parcs et jardins et la création d'espaces verts et de jeux. En 2011, les parcs de Montaud, de l'Europe et de Montreynaud sont notamment concernés.

### – **Un budget pour une ville qui bouge ...**

L'exercice 2011 est marqué par l'inscription en investissement de la construction de l'équipement sportif majeur qu'est le Centre nautique des quartiers Sud-Est. Des crédits importants sont également prévus pour l'entretien du patrimoine sportif.

Le développement du sport de proximité comme outil de développement social et de solidarité est réaffirmé fortement dans ce budget avec une hausse des subventions versées au mouvement sportif.

Les projets concernent tous les publics à travers le succès remporté par l'école multisports mais aussi par le biais d'actions dans les quartiers en direction des personnes âgées, des personnes handicapées ou des scolaires.

La culture participe à l'attractivité de notre ville et trois projets majeurs, concernant le patrimoine stéphanois, font l'objet d'inscription budgétaire en 2011 : le démarrage des projets de reconstruction de la Comédie de Saint-Etienne, de création d'un parc et rénovation du musée sur le site muséal du musée de la Mine à Couriot et la suite des travaux de rénovation de la maison François 1er.

L'inscription au titre des Monuments historiques de ces deux derniers sites, outre qu'elle montre l'intérêt porté par la municipalité pour ce patrimoine cher aux stéphanois, permet d'obtenir d'importants financements auprès des partenaires (Etat, Conseil régional, Conseil général).

La ville de Saint-Etienne continue également à soutenir l'action de la Cité du Design aujourd'hui gérée par un Etablissement Public. Le succès de la 7ème biennale avec, en point d'orgue, l'inscription par l'UNESCO de Saint-Etienne comme ville créative, consacre la volonté politique de faire le lien entre la culture et l'économie en assurant la promotion de l'innovation et de la créativité au service de l'entreprise et de l'emploi, tout en valorisant l'image de notre ville.

Dans chaque quartier, ateliers créatifs et projets artistiques se développent, notamment via le projet « Culture(s) de ville » mais également par le biais de projets innovants tel les cabanes pédagogiques à Montreynaud.

L'aide aux festivals et les subventions aux associations culturelles sont maintenus en 2011 avec l'objectif de rendre la culture accessible à tous.

Dans cet esprit, les tarifs des principaux équipements sont revus, permettant des offres attractives pour de nombreux publics.

Une ville qui bouge est une ville qui offre à ses habitants de nombreuses animations diversifiées et de qualité.

Plusieurs rendez-vous ponctuent ainsi l'année, dans tous les domaines : sport, culture, solidarité, santé ... les stéphanois ne s'y trompent pas, chaque année plus nombreux, ils plébiscitent Festi'mômes, le festival des Roches Celtiques, le festival Planète Couleurs pour ne citer que quelques unes des manifestations financées sur ce budget 2011.

D'importants crédits sont consacrés, comme chaque exercice, au monde associatif avec lequel la ville s'est engagée dans un véritable partenariat. Celui-ci s'est concrétisé en 2010 par la création du Conseil Consultatif de la Vie Associative qui doit être une force de proposition, améliorant encore les relations entre la collectivité et les citoyens dans un souci de développer plus de solidarités et de lien social.

Dans un contexte de rigueur budgétaire, le soutien financier au secteur associatif ne connaît pas de diminution de crédit.

Enfin, une ville qui bouge s'attache particulièrement à sa jeunesse et à ses enfants. Les investissements sont en 2011, comme les années précédentes, pour une large part consacrés aux travaux de maintenance et de mise aux normes des bâtiments scolaires. Ces travaux, trop longtemps différés par le passé, permettent d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage correctes et sécurisées.

Concernant les nouveaux projets, sont inscrits sur cet exercice les premiers crédits pour la construction d'un groupe scolaire sur le site de la Manufacture.

L'amélioration de la qualité de vie des enfants dans le temps scolaire comme dans le temps périscolaire est l'un des objectifs du plan de mandat.

Pour y contribuer, le budget 2011 poursuit les actions entreprises, notamment la mise en place d'un nouvel accueil périscolaire, la poursuite de l'accompagnement éducatif et des actions du Projet Éducatif Local signé en 2009.

Les changements majeurs intervenus dans la restauration avec la baisse des prix et l'introduction du bio se poursuivent en 2011 avec le passage à 60% du taux de produits d'origine biologique dans la constitution des menus.

#### **– Solidarités et tranquillité publiques au cœur du budget 2011**

La municipalité porte une politique forte en direction des personnes les plus fragilisées.

Ceci se traduit, dans ce budget, par des crédits ouverts en direction des personnes âgées afin qu'elles puissent prendre toute leur place dans la ville.

Développement des échanges intergénérationnels avec la création d'une crèche au sein de la résidence des Hortensias, accès du plus grand nombre aux loisirs avec le Pass Loisir Sénior, développement d'une offre sportive via le programme ROSAS, sont autant de projets financés par la collectivité.

Parallèlement, la commune s'engage à diversifier et à adapter l'offre d'hébergement grâce, notamment, à la signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Les études et réflexions sur la création de trois nouvelles résidences (220 places) et d'un pôle d'excellence dédié à l'autonomie sur le site de l'hôpital de Bellevue se poursuivront en 2011.

Un diagnostic sur l'offre de santé sur la ville de Saint-Etienne a été lancé en 2010 et doit se terminer cette année. L'objectif est d'étudier la faisabilité de maisons de santé pluridisciplinaires afin de favoriser l'égalité d'accès aux soins.

Cette réflexion complète les actions financées par la collectivité notamment à travers les ateliers santé ville, les actions de prévention en direction des scolaires ou encore les projets du Conseil local de santé mentale.

Enfin, la tranquillité et la sécurité publique continuent d'être une priorité de la municipalité. Des crédits d'investissement sont prévus pour renforcer le réseau de vidéo surveillance. Un important travail de diagnostic est également financé pour permettre de valider les axes d'intervention d'une nouvelle génération de Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le renforcement des missions de proximité avec, particulièrement, la création début 2011 d'une brigade environnement, permettra une meilleure prise en considération des besoins des stéphanois.

– **Un budget rigoureux et ambitieux au service des stéphanois**

**Le budget 2011 poursuit donc l'entreprise de restauration des finances de la ville engagée en 2008. L'épargne brute est de nouveau en augmentation permettant d'établir l'équilibre budgétaire à un niveau supérieur à 2010.**

L'effort d'investissement demeure soutenu, en hausse de 3.67% par rapport à l'exercice précédent. Ces dépenses d'équipement sont ciblées sur des projets ambitieux, nécessaires et utiles aux stéphanois, dans le souci de répondre aux multiples défis de la ville de demain.

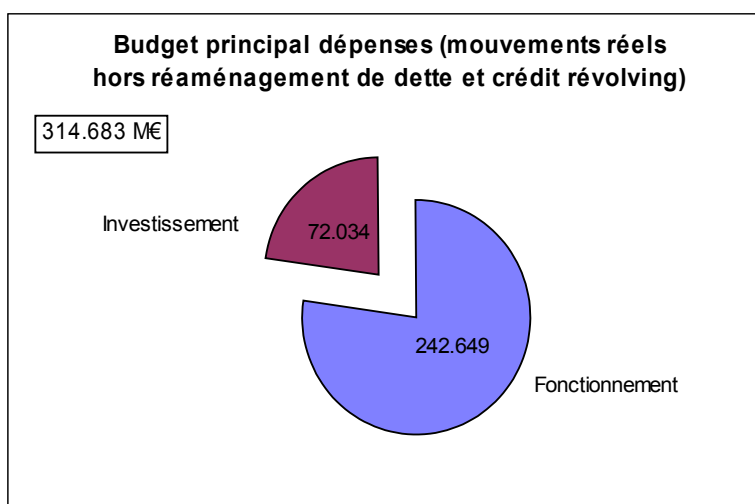
# 1 LE BUDGET PRINCIPAL

## 1.1 Les grands équilibres budgétaires (mouvements réels et ordre) :

Les volumes en 2011 (393.267 M€) sont en augmentation par rapport au Budget Primitif 2010 (386.881 M€) soit 1,65%.

Les grands équilibres se présentent ainsi :

En millions d'Euros	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvement réels hors réaménagement de dette et crédits revolving	242.649	267.793	72.034	46.890	314.683	314.683
Réaménagement de dette			15.000	15.000	15.000	15.000
Crédits revolving			36.168	36.168	36.168	36.168
<b>Total mouvements réels</b>	<b>242.649</b>	<b>267.793</b>	<b>123.202</b>	<b>98.058</b>	<b>365.851</b>	<b>365.851</b>
<b>Total mouvements d'ordre</b>	<b>25.605</b>	<b>0.461</b>	<b>1.811</b>	<b>26.955</b>	<b>27.416</b>	<b>27.416</b>
<b>Total (réels et ordre)</b>	<b>268.254</b>	<b>268.254</b>	<b>125.013</b>	<b>125.013</b>	<b>393.267</b>	<b>393.267</b>



Un changement de périmètre par rapport à l'exercice 2010 a lieu en 2011 en raison d'une modification du mode d'exploitation du Golf et des Tennis. Les chiffres retraités en intégrant les montants selon l'ancienne comptabilité de ces établissements sportifs sont les suivants :

Mouvements réels en millions d'euros	BP 2010		BP 2011 retraité	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	<b>247.388</b>	<b>268.155</b>	<b>245.153</b>	<b>269.910</b>
<b>Investissement</b>	<b>70.006</b>	<b>49.239</b>	<b>72.034</b>	<b>46.890</b>
<b>Total réel (fonct et invest)</b>	<b>317.394</b>	<b>317.394</b>	<b>317.187</b>	<b>316.800</b>



## 1.2 La section de fonctionnement (mouvements réels)

### 1.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 267.793 M€

En millions d'Euros	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	Évolution en %
Recettes des services	48.969	49.544	1.17
<i>dont produits des services et domaines</i>	9.870	7.568	-23.32
<i>dont remboursement frais personnel budgets annexes, CCAS, RPA</i>	17.096	18.530	8.39
Produit fiscal	93.414	95.667	2.41
Reversements de St Etienne Métropole : AC*, DSC*	52.867	51.852	-1.92
DGF*-DSUCS*-DNP*	55.445	54.800	-1.16
Autres recettes : dotations, compensations de l'Etat et recettes financières	17.460	15.930	-8.76
<b>Total</b>	<b>268.155</b>	<b>267.793</b>	<b>-0.13</b>

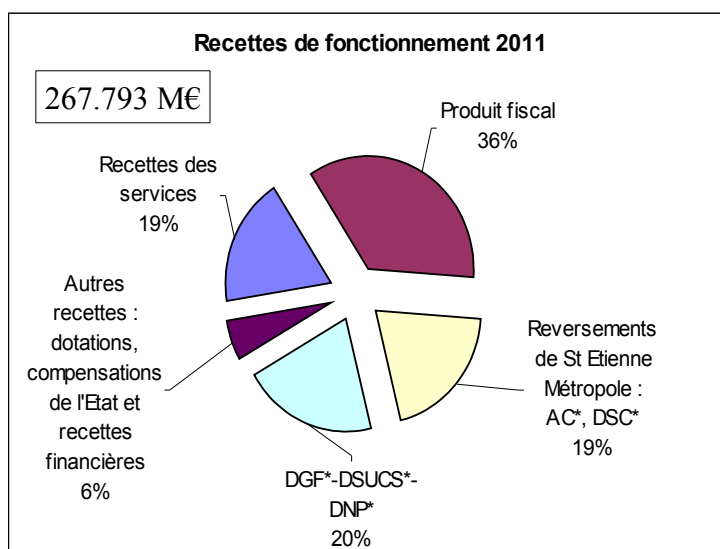
\* AC : Attribution de compensation

\* DSC : Dotation de Solidarité Communautaire

\* DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

\* DSUCS : Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale

\* DNP : Dotation Nationale de Péréquation



Les recettes des services sont détaillées au paragraphe 1.2.3

### Le produit fiscal (95.667 M€ +2,4 %) :

En 2011, la Ville de Saint Etienne n'augmente pas les taux d'imposition des impôts ménages : taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Le produit fiscal s'élève, au BP 2011, à 95.667 M€ .

### Pression fiscale – Évolution des taux

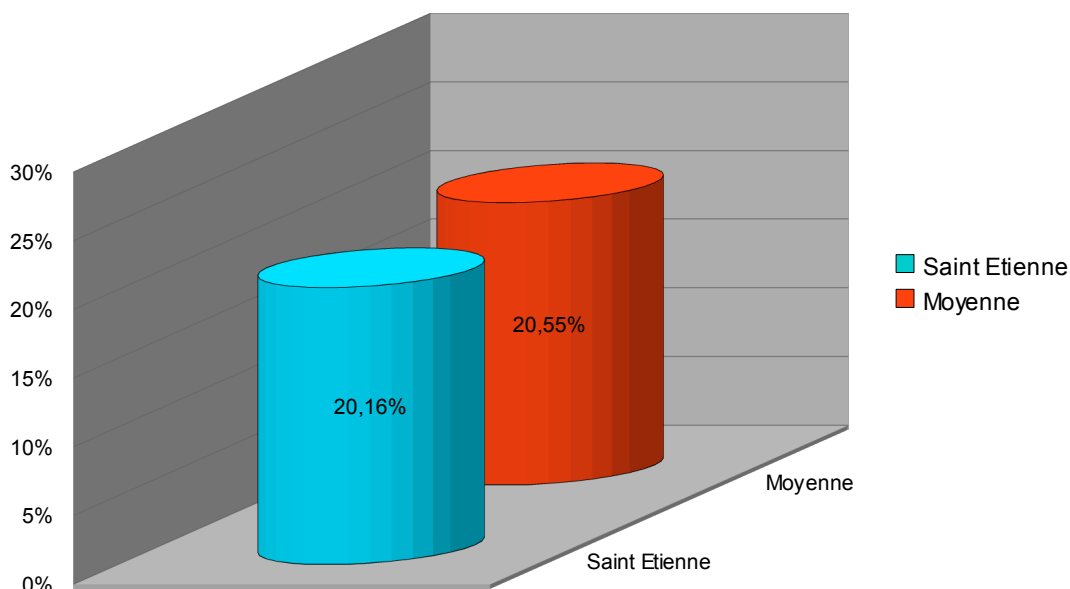
Ville de Saint Etienne seule

En %	TH	TFB	TFNB
2010	20,16	23,55	42,28
2011	20,16	23,55	42,28

### Les taux n'augmentent pas en 2011.

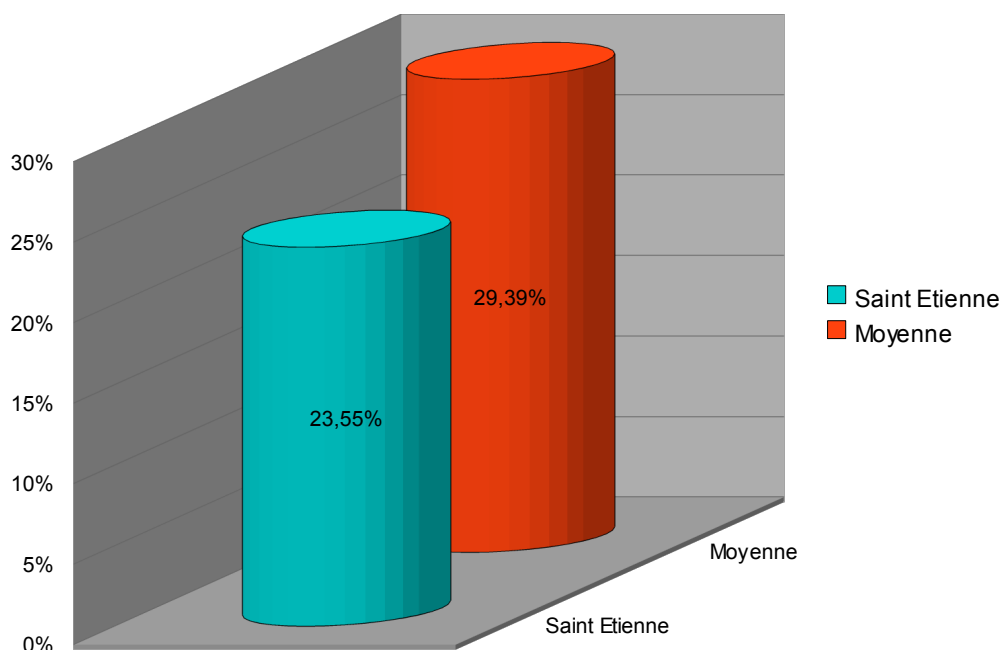
Si on compare ces taux avec ceux d'une sélection de villes (Angers, Le Havre, Toulon, Grenoble, Rennes, Reims, Dijon, Montpellier) de taille similaire la comparaison est la suivante :

### Taxe d'habitation 2010



Le taux de la taxe d'habitation de la ville de Saint-Étienne (20,16 %) est inférieur en 2010 aux taux des autres villes sélectionnées (20,55%).

## Taxe foncière 2010



En ce qui concerne la taxe foncière sur les propriétés bâties, le taux de la ville de Saint-Étienne (23,55%) est nettement en dessous en 2010 de celui des autres villes sélectionnées (29,39%).

La décision de ne pas augmenter les taux des impôts locaux a été prise, malgré un budget très contraint.

### **Les reversements de St Etienne Métropole (51.852 M€ -1,92%)**

**L'Attribution de Compensation (AC) (43.080 M€ -0,09%)** représente le versement par St Etienne Métropole du produit de Taxe Professionnelle perçu sur la Commune en 1999 minoré du coût net des charges transférées.

Le montant va évoluer en fonction des transferts qui devraient être opérés sur la voirie supportant le réseau de transports en commun urbain. Le montant de l'Attribution de Compensation sera donc réajusté en DM 2011.

**La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) (8.772 M€)**, versée par St Etienne Métropole, est destinée à compenser les pertes financières des collectivités locales dues au passage en Taxe Professionnelle Unique, notamment la perte du dynamisme des bases de Taxe Professionnelle.

La prévision du BP 2011 de 8.772 M€ est identique à la DSC allouée à la ville de Saint-Etienne en 2010.

## Le contexte des Finances Publiques

En 2011, les dotations de l'État allouées aux collectivités locales, qui font partie des Prélèvements sur Recettes (PSR) au sein du budget de l'État, diminuent une fois encore. Pour la Ville de Saint-Etienne, la diminution induite par la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des dotations servant de variables d'ajustement aux PSR de l'État (la DCTF, Dotation de Compensation de la Taxe Foncière et la DCTP, Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle) est de 1.5 M€ soit plus de 1,6 point de fiscalité. Cette baisse s'inscrit dans le cadre des objectifs budgétaires que se fixe l'État afin de diminuer son déficit public.

**La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : DGF (part forfaitaire) + Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) + Dotation Nationale de Péréquation (DNP) (54.800 M€ -1,16%) :**

L'Etat transfert sur la commune sa contrainte financière.

La Dotation Globale de Fonctionnement part forfaitaire (48.392 M€ soit - 1,60%) :

L'enveloppe nationale de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) augmente seulement de 0,21 % pour l'année 2011.

A partir de 2011, le montant de la DGF n'est plus calculé par rapport à l'évolution d'un indicateur économique national (Produit Intérieur Brut (PIB) ou inflation, par exemple). C'est un montant en valeur qui est directement fixé par la loi de finances, en fonction des contraintes financières et de ses objectifs.

Pour la seule année 2011, l'État fixe pour chaque catégorie de collectivités locales le montant de la DGF (ce n'est plus une augmentation de l'enveloppe nationale de la DGF comme les années précédentes). Ainsi, la DGF des communes augmente de 19 M€ par rapport à l'année dernière alors que la DGF des régions reste stable et la DGF des départements augmente de 67 M€.

Pour 2011, la DGF part forfaitaire de la Ville de Saint Etienne diminue d'environ 0.731 M€ (soit 0,8 points de fiscalité) par rapport à la DGF forfaitaire allouée en 2010.

Cette baisse s'explique notamment par la perte de population de la ville de Saint-Etienne. En 2010, en effet, les nouvelles modalités d'évaluation de la population ont été mises en œuvre pour la seconde année consécutive (avec une perte de population DGF d'environ 3 000 habitants évaluée au 01/01/2007).

La DGF forfaitaire prévue pour 2011 s'élève à 48.392 M€ (- 1,60 %).

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) (5.579 M€ -5%) :

En 2011, le montant national mis en répartition au titre de la DSUCS augmente de 77 M€ soit 6,24% par rapport à 2010.

Pour les communes situées dans la première moitié des communes de la catégorie des communes de plus de 9 999 habitants, classées en fonction de l'indice synthétique de ressources et de charges, la dotation est égale à celle de l'année précédente augmentée du taux prévisionnel d'inflation (1,5 %). La ville de Saint-Etienne devrait entrer dans cette catégorie.

Le montant prévu au BP 2011 est diminué de 0.292 M€ par rapport au montant de DSUCS du BP 2010 qui avait été surévalué. Le BP 2011 correspond ainsi au montant encaissé en 2010.

## La Dotation Nationale de Péréquation : DNP 0.829 M€

Cette dotation de péréquation, est destinée à aider les communes ayant notamment une richesse fiscale inférieure (potentiel financier) à la moyenne de la strate démographique à laquelle elles appartiennent.

Pour être éligible à la DNP, il faut avoir un potentiel financier par habitant inférieur à 105% de celui de la strate démographique et un effort fiscal supérieur à celui de la strate démographique.

En 2010, la ville de St-Etienne a rempli les conditions pour devenir éligible totalement à la DNP.

Le montant alloué en 2010 pour la DNP a été reconduit au BP 2011 avec un montant de 0.829 M€.

### **Les autres recettes (15.930 M€ -8,76 %)**

Le poste des autres recettes budgétées à 15.930 M€ comporte notamment :

- l'ensemble des compensations de l'Etat pour les impôts locaux (8.702M€) soit -5,27%.

Ce poste accuse une baisse au niveau national de -7% en 2011.

La Dotation de compensation de taxe professionnelle (DCTP) et la Dotation de compensation de taxe foncière (DCTF) sont toujours intégrées, par le Projet de Loi de Finances pour 2011, dans les dotations d'ajustement qui permettent de respecter la norme maximale d'évolution des Prélèvements sur Recettes (PSR).

- les impôts indirects (5.230 M€ dont 2.090 M€ de taxe sur l'électricité et 3.000 M€ de droits de mutation). Ce montant est sensiblement identique à celui prévu au BP 2010. La prévision de cette recette est difficile à établir en raison du caractère très fluctuant du marché immobilier servant de base au calcul des droits de mutation.
- le remboursement des intérêts des créances de St-Etienne Métropole (0.038 M€),
- les gains sur opérations de couverture (1.822 M€) (cf paragraphe endettement 1.3.4.)

Les recettes réelles de fonctionnement attendues pour l'exercice 2011 sont en légère baisse de 0,13 % (soit 0.362 M€).

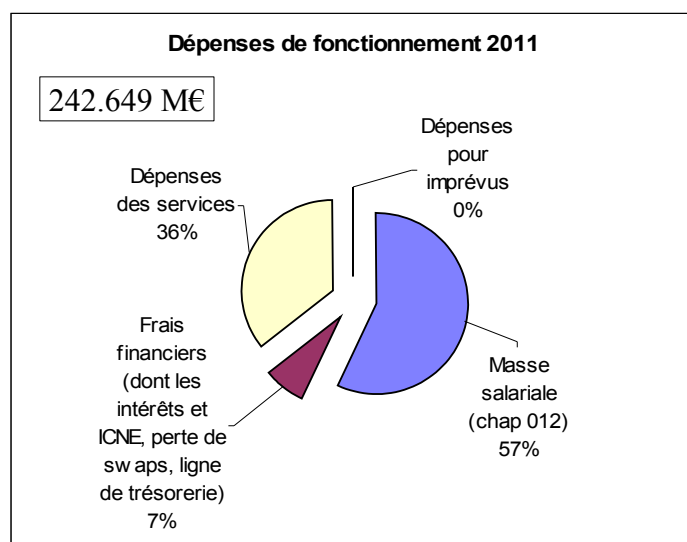
Cette diminution s'explique notamment :

- par la baisse des dotations de l'Etat qui s'inscrit dans une politique de réduction du déficit public de l'Etat. Au total la baisse des dotations est de 0.645 M€.
- par la baisse des reversements de St Etienne Métropole liée à la nécessité d'équilibre budgétaire de l'agglomération suite à la suppression de la taxe professionnelle (-1.015 M€).
- dans une moindre mesure par la baisse des dotations de compensation de l'Etat.

Les taux d'imposition de la Ville de St Etienne, globalement inférieurs aux taux des grandes villes françaises, n'augmenteront pas en 2011.

## 1.2.2 Les dépenses de fonctionnement

En millions d'euros	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011
Masse salariale (chap 012)	136.941	138.083
Frais financiers (dont les intérêts et Intérêts Courus Non Echus (ICNE), perte de swaps, ligne de trésorerie)	19.391	17.449
Dépenses des services	90.406	86.917
Dépenses pour imprévus	0.200	0.200
Provisions pour risques financiers	0.450	0.000
<b>Total</b>	<b>247.388</b>	<b>242.649</b>



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 242.649 M€ et se répartissent de la façon suivante :

**La masse salariale** s'élève à 138.083 M€ toutes directions confondues.

Au niveau de la rémunération du personnel, les éléments à prendre en compte sont :

- conformément aux dispositions gouvernementales annoncées, il n'y a pas de prévision d'augmentation de la valeur du point en 2011.
- une enveloppe de 543 791 € prévue dans le cadre du recrutement de 60 agents en contrats aidés.
- l'estimation du coût des avancements de grades : 360 000 €.

- dans le cadre de la réforme des échelles des agents de catégorie B, la prévision d'une enveloppe de 220 000 € .
- une augmentation des taux des cotisations de charges patronales : 200 000 €.
- Un effort de la Ville en faveur de la prévoyance des agents sera intégré en décision modificative.

**Les frais financiers** s'élèvent à 17.449 M€ parmi lesquels on peut noter :

- Les intérêts de la dette (intérêts long terme, intérêts court terme et intérêts courus non échus) représentent 14.681 M€ au BP 2011. Ces prévisions intègrent les sécurisations déjà effectuées mais ne reflètent qu'une faible part des incertitudes quant à l'évolution des marchés financiers et des négociations pour les réaménagements futurs.

La plupart des dossiers structurés est entrée en phase de risque, on peut noter que depuis plus d'un mois les marchés sont défavorables à la ville et les formules sont enclenchées alors qu'au moment de la préparation de ce budget les barrières euro dollar, euro franc suisse, dollar yen n'étaient pas franchies. Si ces évolutions se poursuivent ou s'aggravent, les échéances 2011 seront impactées pour la majorité des encours structurés et il est délicat d'en connaître dès aujourd'hui les conséquences financières.

- Des gains de swaps de 1.822 M€ sont prévus pour des pertes à hauteur de 2.667 M€, soit un différentiel de dépenses de 0.845 M€ reflétant la démarche de sécurisation de la dette. L'exposition finale de la dette résulte de 25 opérations de swaps ou de contreswaps, chacune des couches donnant lieu à inscriptions de gains ou de pertes. Le dossier Deutsche Bank sur lequel la Ville a intenté une action en justice ne fait l'objet d'aucune prévision dans ce budget.

**Les dépenses des services sont détaillées dans la partie suivante.**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,92 %, traduisant ainsi l'effort soutenu et continu de maîtrise des charges de la collectivité.  
Les dépenses de personnel progressent légèrement tandis que les dépenses des services sont en diminution de 3,86 %. Une part de cette diminution est liée au changement de gestion du Golf et des Tennis dont les charges n'impactent plus le budget communal.

### 1.2.3 Les recettes et dépenses déclinées par direction

Le tableau ci dessous récapitule les inscriptions en dépenses et recettes de fonctionnement par service.

En millions d'euros	BP 2011	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Affaires culturelles	10.482	2.880
Animation	4.809	0.496
Aspa solidarité-pa-ccas	6.695	0.275
Assemblée	1.383	0.001
Bâtiments	11.399	1.911
Cabinet du maire et élus	0.705	0.002
Cadre de vie	2.173	0.683
Communication	1.225	0.006
DEPP	0.342	0.001
Direction générale	0.450	0.002
Education	6.241	0.717
Finances	18.031	218.249
Juridique	1.104	0.009
Liaison usagers services	1.669	0.677
Logistique	3.398	0.661
Marchés publics	0.150	0.001
Mission Jeunesse et Vie étudiante	0.276	0.064
Petite enfance	2.014	5.333
Police municipale	0.753	0.020
Ressources et pilotage du projet urbain	4.273	5.312
Ressources humaines	137.582	19.817
Santé publique	0.256	1.594
Sécurité civile	13.495	0.002
Sport	3.945	1.694
Systemes d'information	1.358	0.132
Voiries et infrastructures	8.441	7.254
<b>Total fonctionnement</b>	<b>242.649</b>	<b>267.793</b>

#### Le poste recettes des services :

Les recettes des services hors finances s'élèvent à 49.544 M€ en 2011, ce montant est en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (48.969 M€) soit +1,17 %.

Cependant, afin d'effectuer une comparaison à périmètre constant, en 2011 les recettes de services retraitées avec le Golf et les Tennis s'élèvent à 51.661 M€, ce qui porte l'augmentation par rapport à 2010 à 5,50 %.



Certaines directions enregistrent des augmentations de recettes :

Concernant la direction Cadre de vie, l'augmentation est due à la convention de gestion passée avec St-Etienne Métropole pour l'entretien des espaces publics. En effet, un montant de 400 000 € est prévu en remboursement des prestations rendues par la Ville sur les parcs relais, le Musée d'Art Moderne, le stade Geoffroy Guichard, les abords du Zénith, de la cité du design ainsi que sur les abords du parc Jean Marc.

Concernant les Ressources Humaines, l'augmentation est principalement due au remboursement des personnels mis à disposition (notamment ceux du CCAS), à la convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapés dans la Fonction Publique)

En contrepartie, les recettes de la direction Sport diminuent de 2.070 M€, dues au changement de gestion de la régie intéressé du Golf et des Tennis Méons et Montreynaud en affermage.

### **Le poste dépenses des services :**

Remarque générale : Cette année, il a été décidé d'individualiser les crédits délégués à la direction Achat et Logistique (mission DAL créée), ce qui entraîne obligatoirement des diminutions par ailleurs sur les autres missions, comme il avait été fait antérieurement pour les crédits délégués à la Direction Systèmes d'Information (DSI).

Les dépenses des directions (hors masse salariale, frais financiers, provisions et dépenses imprévues) passent à 86.917 M€ en 2011 soit -3,86 % par rapport à l'année précédente. Cependant, si l'on prend les chiffres retraités avec l'impact du Golf et des Tennis, les dépenses des directions en 2011 s'élèvent à 89.421 M€ soit -1,09 % par rapport à 2010.

Parmi les principales dépenses des directions, on distingue les charges à caractère général, (l'entretien courant). Les charges à caractère général, passent ainsi de 50.404 M€ en 2010 à 47.072 M€ au BP 2011 soit une diminution de 6,61%. Avec l'impact en dépenses de fonctionnement du changement de gestion du Golf et des Tennis (-2.299 M€) la diminution est de 2,05 %.

Ces charges se décomposent en charges compressibles et charges incompressibles :

- Les charges incompressibles qui regroupent notamment les fluides, les charges locatives, les primes d'assurance, les impôts etc, s'élèvent (hors retraitement) en 2011 à 18.672 M€ contre 19.531 M€ au BP 2010 (soit une diminution de 4,41 %).
  
- les charges compressibles (hors retraitement) sont de 28.400 M€ en 2011.

Les directions portent également les subventions aux associations qui sont en augmentation (13.093 M€ en 2010 et 13.654 M€ en 2011, soit +4,28 %).

On peut noter les subventions aux associations et mutuelles, versées par la direction des Ressources Humaines, qui augmentent de 0.345 M€ du fait de l'augmentation du nombre d'adhérents.

## La présentation des principales directions par mission :

### Pôle Urbanisme et Développement :

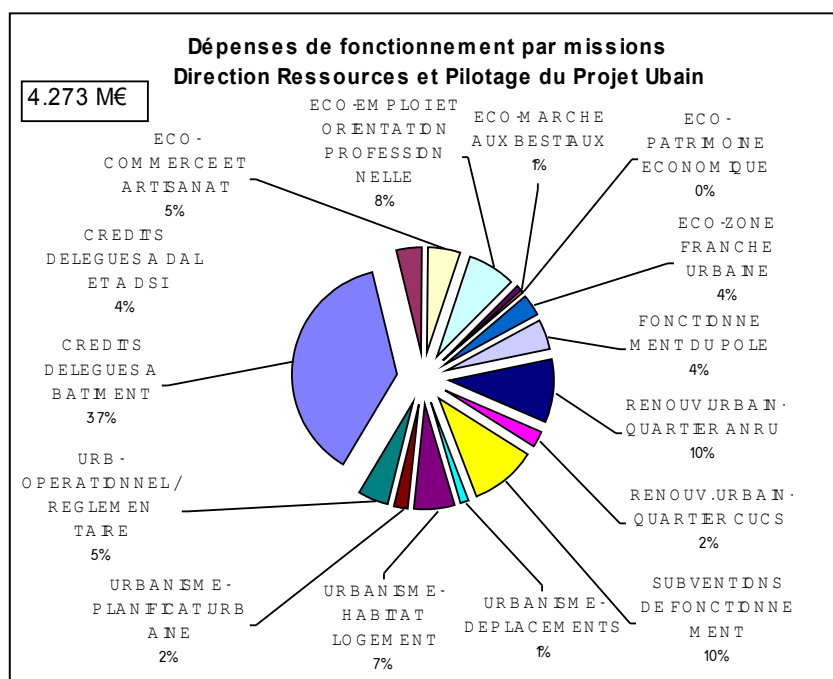
#### Ressources et pilotage du projet urbain :

En fonctionnement, les crédits de l'ensemble du pôle sont mutualisés et centralisés à la Direction Ressources et pilotage du projet urbain.

<b>15 - RESSOURCES ET PILOTAGE DU PROJET URBAIN</b>	<b>BP 2011</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	1 622 920,00	0,00
CREDITS DELEGUES A DAL ET A DSI	173 858,00	0,00
ECO-COMMERCE ET ARTISANAT	205 342,00	1 649 254,00
ECO-EMPLOI ET ORIENTATION PROFESIONNELLE	327 750,00	425 683,00
ECO-MARCHE AUX BESTIAUX	32 296,00	131 701,00
ECO-PATRIMOINE ECONOMIQUE	10 000,00	2 365 167,00
ECO-ZONE FRANCHE URBAINE	159 000,00	74 500,00
FONCIER	0,00	207 746,00
FONCTIONNEMENT DU POLE	184 457,00	10 000,00
RENOUV.URBAIN-QUARTIER ANRU	423 950,00	265 301,00
RENOUV. URBAIN-QUARTIER CUCS	100 000,00	42 000,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	433 000,00	0,00
URBANISME-DEPLACEMENTS	37 442,00	0,00
URBANISME-HABITAT LOGEMENT	282 500,00	135 000,00
URBANISME-PLANIFICAT.URBAINE	76 080,00	5 150,00
URB-OPERATIONNEL / REGLEMENTAIRE	204 900,00	0,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>4 273 495,00</b>	<b>5 311 502,00</b>

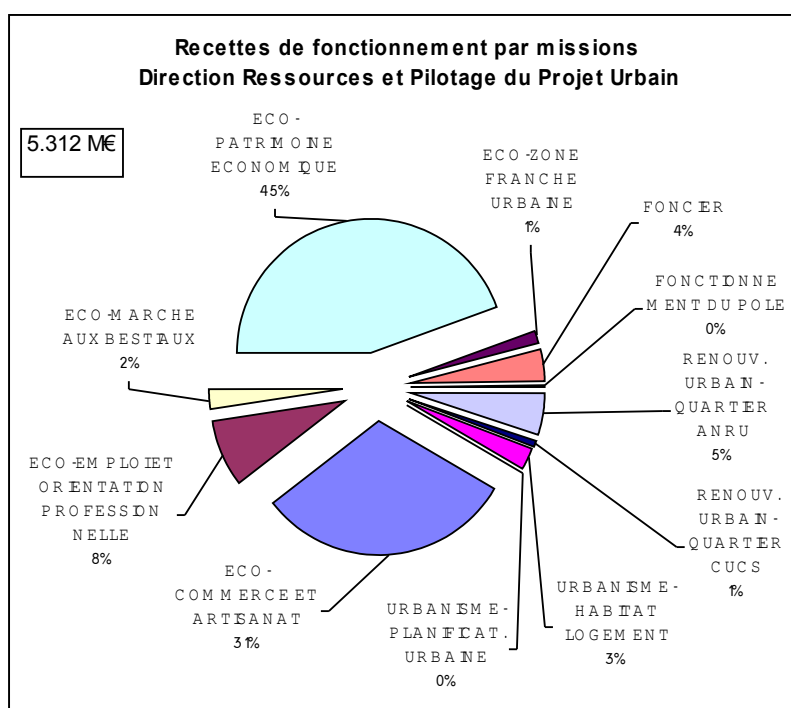
Les dépenses de fonctionnement du pôle concernent :

- 1.623 M€ pour l'entretien, les fluides, la maintenance et les taxes foncières des bâtiments industriels loués à diverses entreprises, pour le produit des locations immobilières de la Mission économique, pour l'entretien des bâtiments commerciaux dont la Ville est propriétaire et des bâtiments dépendant de cette direction,
- 0.424 M€ dans le cadre du renouvellement urbain des quartiers ANRU dont des frais de fonctionnement pour les maisons des projets nouvellement installées dans les quartiers, une mission d'architecte-urbaniste conseil des opérations de renouvellement urbain, des études et missions d'accompagnement des grands projets d'urbanisme, des dépenses de communication sur le programme ANRU ainsi que des crédits relatifs au suivi et à la formation des médiateurs de Montreynaud,
- 0.433 M€ pour des subventions à verser à des associations dans le domaine de l'insertion-emploi, l'économie sociale et solidaire, le commerce, l'artisanat et les déplacements,



Les recettes de fonctionnement du pôle sont en augmentation par rapport à l'année précédente (5.312 M€ contre 5.170 M€ en 2010). Elles sont essentiellement constituées :

- des loyers des différents sites et locaux loués aux entreprises ainsi que la récupération des charges locatives et des impôts fonciers auprès des locataires pour un montant de 2.365 M€,
- du reversement par le Syndicat Intercommunal de la Plaine des Parcs de la taxe professionnelle perçue sur la zone industrielle et commerciale de la plaine d'Andrézieux-Bouthéon (1.400 M€),
- des loyers et du remboursement des charges relatives aux espaces mis à disposition des différentes associations logées dans la Maison de l'Emploi (0.425 M€). A noter que Saint-Etienne Métropole prend en charge 45 % du déficit de cet équipement,



## Pôle Espace Public :

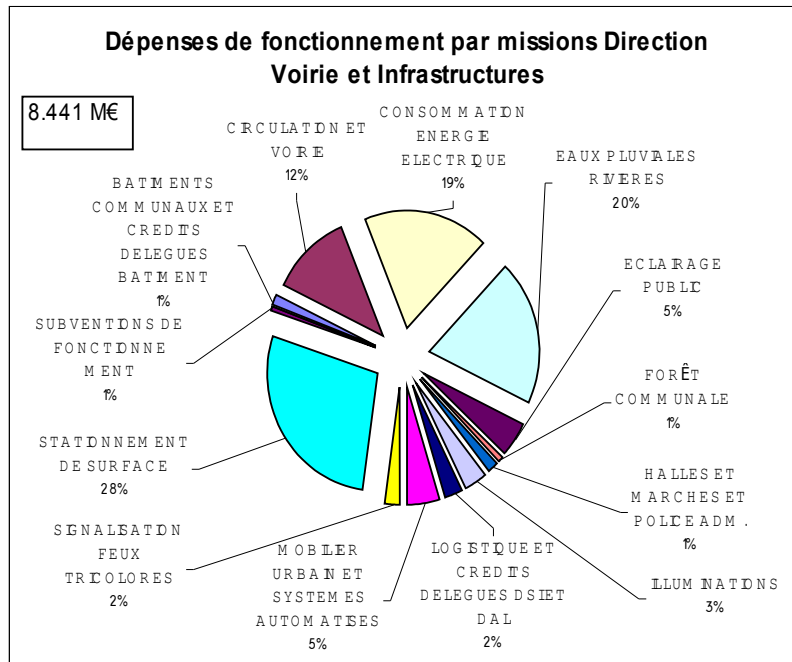
### Voirie Infrastructures :

<b>72 - VOIRIE INFRASTRUCTURES</b>	<b>BP 2011</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>MISSIONS</b>		
BATIMENTS COMMUNAUX ET CREDITS DELEGUES BATIMENT	121 228,00	62 799,00
CIRCULATION ET VOIRIE	1 000 900,00	665 909,00
CONSOMMATION ENERGIE ELECTRIQUE	1 570 000,00	0,00
EAUX PLUVIALES RIVIERES	1 672 000,00	0,00
ECLAIRAGE PUBLIC	399 870,00	0,00
FORÊT COMMUNALE	76 000,00	175 000,00
HALLES ET MARCHES ET POLICE ADM.	95 700,00	610 000,00
ILLUMINATIONS	290 000,00	0,00
LOGISTIQUE ET CREDITS DELEGUES DSI ET DAL	203 375,00	1 307 000,00
MOBILIER URBAIN ET SYSTEMES AUTOMATISES	400 000,00	356 546,00
SIGNALISATION FEUX TRICOLORES	208 020,00	0,00
STATIONNEMENT DE SURFACE	2 353 000,00	3 276 500,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	50 600,00	0,00
TAXES EMPLACEMENT PUBLICITAIRE	0,00	800 000,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>8 440 693,00</b>	<b>7 253 754,00</b>

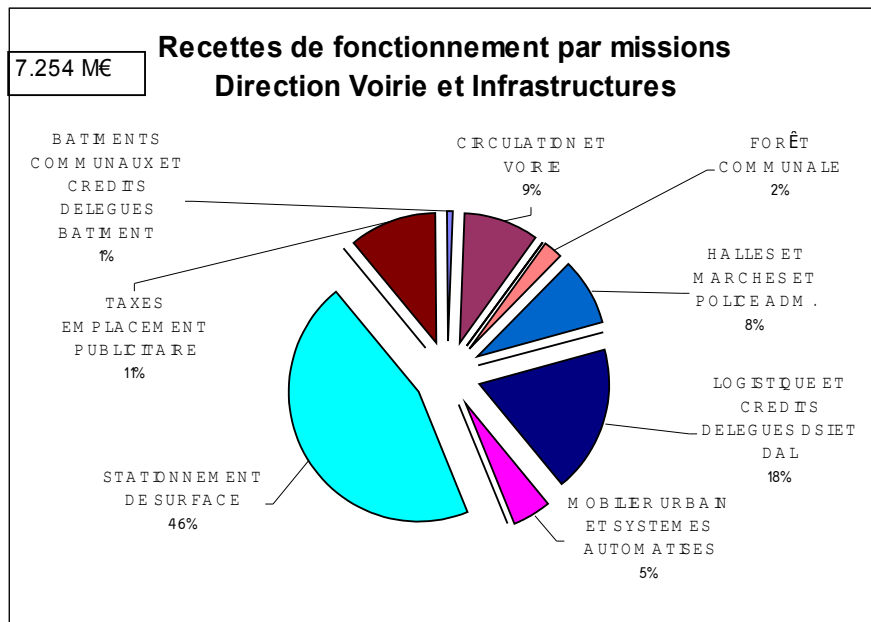
Les dépenses de fonctionnement de la direction Voirie Infrastructures s'élèvent à hauteur de 8.441 M€ en 2011.

Les plus importantes peuvent être citées :

- Le poste stationnement (2.353 M€) qui est en augmentation en dépense, mais cette augmentation est due au versement d'une subvention de 240 000 € à la société SEPA chargée de la délégation de service public des parcs de stationnement. En effet, cette subvention est destinée à compenser l'évolution moindre des tarifs par rapport à celle prévue initialement au contrat négocié en 2003.  
Cette disposition vise notamment à favoriser le commerce de la Ville.  
Par contre, la rémunération du délégataire SAPS (Société Auxiliaire des Parcs de Saint-Etienne) est en diminution.
- Le poste Consommation énergie électrique (1.570 M€) correspond aux dépenses de consommation liées à l'éclairage public et au mobilier urbain.
- La mission Circulation voirie (1.001 M€) comprend notamment les travaux de signalisation, ainsi que la fourniture de barrières et potelets.



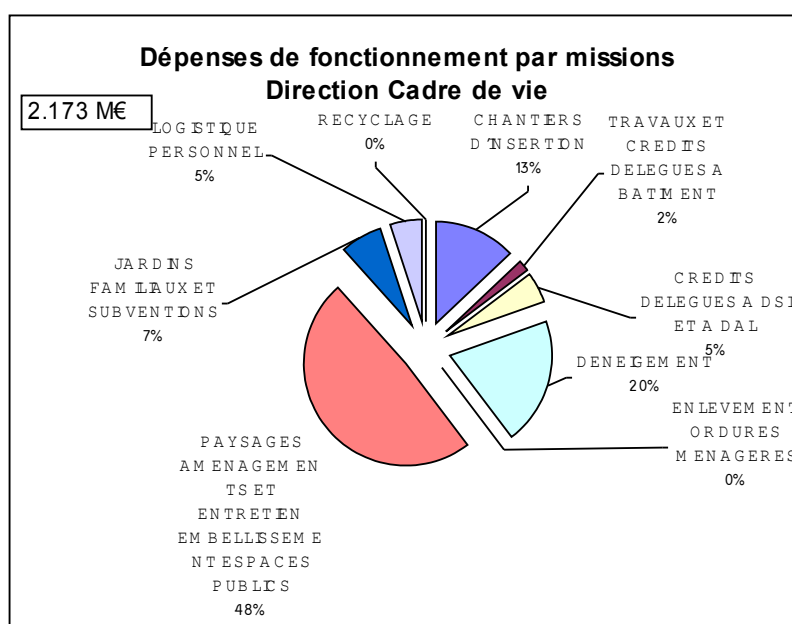
Les recettes sont, pour leur part, en légère augmentation par rapport à 2010 (6.891 M€ en 2010 et 7.254 M€ en 2011).



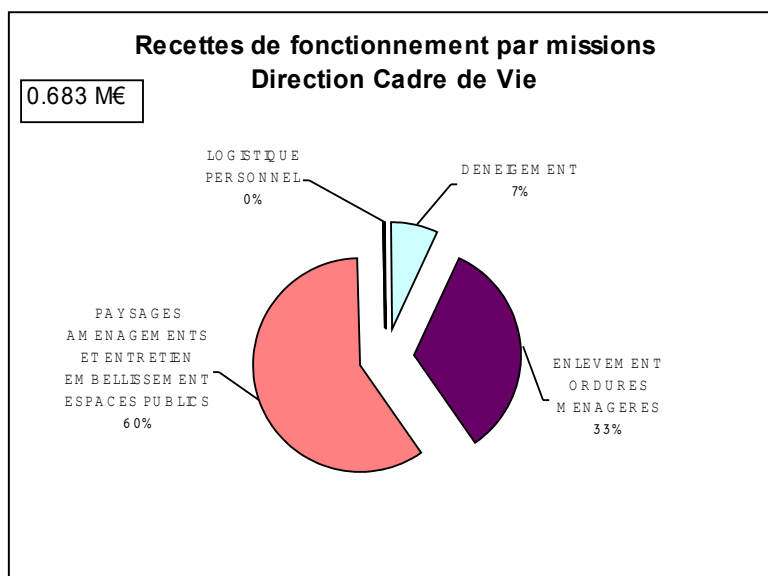
Cadre de vie :

71 - CADRE DE VIE	BP 2011	
MISSIONS	DEPENSES	RECETTES
CHANTIERS D'INSERTION	280 800.00	0.00
TRAVAUX ET CREDITS DELEGUES A BATIMENT	38 500.00	0.00
CREDITS DELEGUES A DSI ET A DAL	107 447.00	0.00
DENEIGEMENT	433 680.00	50 000.00
ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	0.00	226 000.00
PAYSAGES AMENAGEMENTS ET ENTRETIEN EMBELLISSEMENT ESPACES PUBLICS	1 059 531.00	405 000.00
JARDINS FAMILIAUX ET SUBVENTIONS	144 080.00	0.00
LOGISTIQUE PERSONNEL	109 179.00	1 000.00
RECYCLAGE	0.00	1 500.00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>2 173 217.00</b>	<b>683 500.00</b>

- La mission paysages aménagements et entretien embellissement des espaces publics comprend l'entretien du matériel, l'entretien des espaces verts et l'élagage sur voirie. Cette mission est en progression suite à la mise en place, à partir de mars 2011, de la convention de gestion entre St-Etienne Métropole et la Ville pour l'entretien des espaces publics. Une recette est prévue en contrepartie.
- La mission déneigement, en augmentation de 83 680 € par rapport au BP 2010, correspond à la fourniture de sel et puzzolane ainsi qu'aux diverses prestations liées aux intempéries.



Les recettes de la direction Cadre de Vie s'élèvent à 0.684 M€.



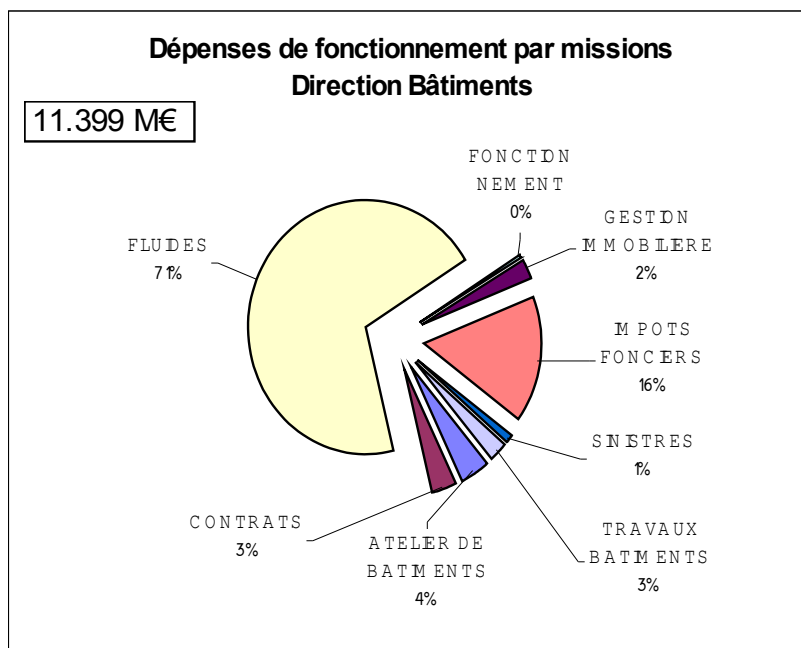
### Pôle Ressources :

#### Bâtiments :

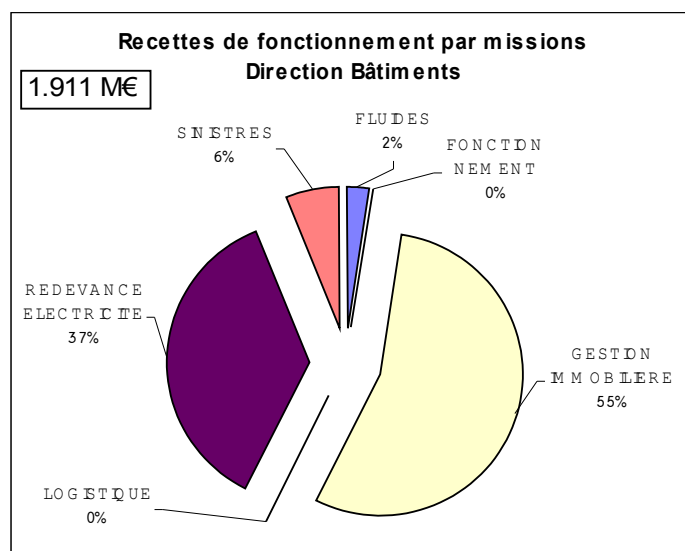
60 - BATIMENTS	BP 2011	
	DEPENSES	RECETTES
ATELIER DE BATIMENTS	450 000.00	0.00
CONTRATS	365 135.00	0.00
FLUIDES	8 022 000.00	47 000.00
FONCTIONNEMENT	37 500.00	1 000.00
GESTION IMMOBILIERE	274 971.00	1 043 408.61
IMPOTS FONCIERS	1 839 500.00	0.00
LOGISTIQUE	0.00	1 000.00
REDEVANCE ELECTRICITE	0.00	700 000.00
SINISTRES	119 000.00	119 000.00
TRAVAUX BATIMENTS	291 000.00	0.00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>11 399 106.00</b>	<b>1 911 408.61</b>

Les dépenses de fonctionnement de la direction Bâtiments sont en diminution par rapport à l'année précédente (11.399 M€ en 2011 contre 11.690 M€ en 2010). Les principales baisses concernent :

- le poste des fluides (8.022 M€) avec la mise en place du plan d'économies d'énergie (remplacement des chaudières à fioul par des chaudières à gaz, etc...).
- les impôts fonciers (1.839 M€) suite à la réduction progressive de notre parc immobilier.



En 2011, les recettes de la direction Bâtiments s'élèvent à 1.911 M€ contre 1.873 M€ en 2010. Ces recettes sont constituées essentiellement par la gestion immobilière qui regroupe les revenus d'immeubles, des redevances diverses et la redevance électricité versée par EDF.



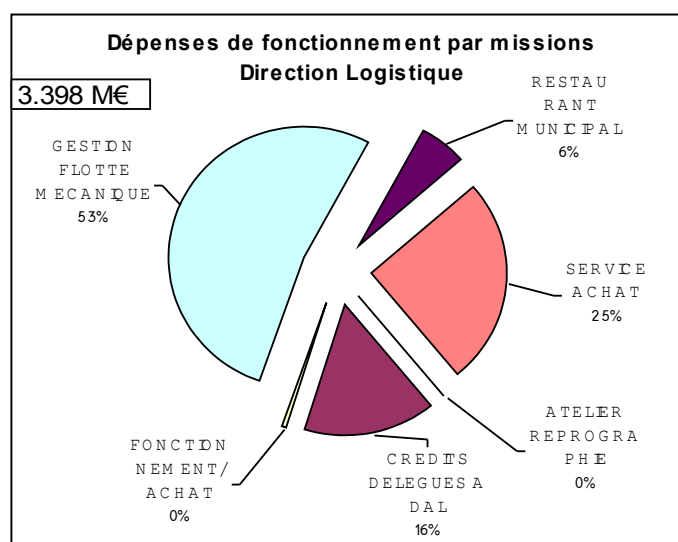


Logistique :

17 - LOGISTIQUE	BP 2011	
	DEPENSES	RECETTES
ATELIER REPROGRAPHIE	3 000,00	0,00
CREDITS DELEGUES A DAL	535 921,00	0,00
FONCTIONNEMENT ACHAT	13 700,00	0,00
GESTION FLOTTE MECANIQUE	1 795 352,00	517 000,00
RESTAURANT MUNICIPAL	195 000,00	144 300,00
SERVICE ACHAT	855 500,00	0,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>3 398 473,00</b>	<b>661 300,00</b>

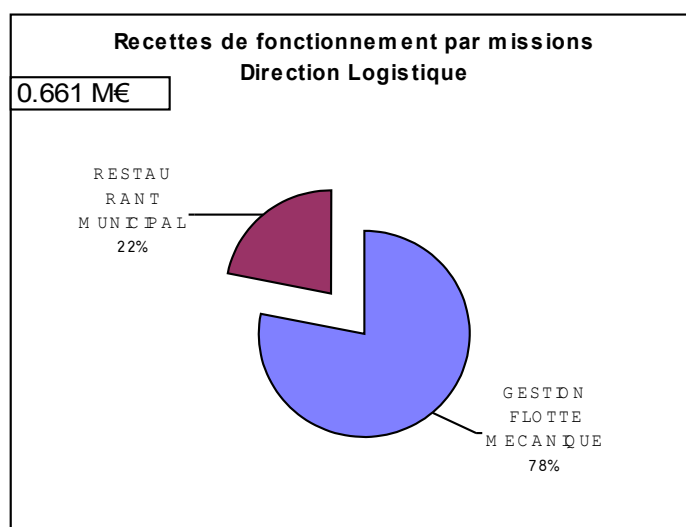
Les dépenses de fonctionnement de la direction Logistique sont en augmentation par rapport à l'année précédente (3.398 M€ en 2011 contre 2.723 M€ en 2010) :

- 0.536 M€ pour la centralisation des crédits nettoyage, gardiennage et pneumatique.
- 0.195 M€ concernant le restaurant municipal rattaché à la direction Logistique à partir du 1er janvier 2011 géré auparavant par la direction Ressources humaines.
- 1.795 M€ pour les crédits de carburant et de pièces détachées automobiles nécessaires au fonctionnement de la flotte mécanique,
- 0.855 M€ pour la location et la maintenance des copieurs, l'achat du papier, des enveloppes, des imprimés, des fournitures administratives et des produits d'entretien du service achat.



En 2011, les recettes de la direction Logistique s'élèvent à 0.661 M€ contre 0.523 M€ en 2010.

Cette augmentation est due au changement de périmètre du restaurant municipal rattaché désormais à la direction Logistique à partir du 1er janvier 2011.



**Pôle Culture, Enfance, Jeunesse et Sports :**

Sport :

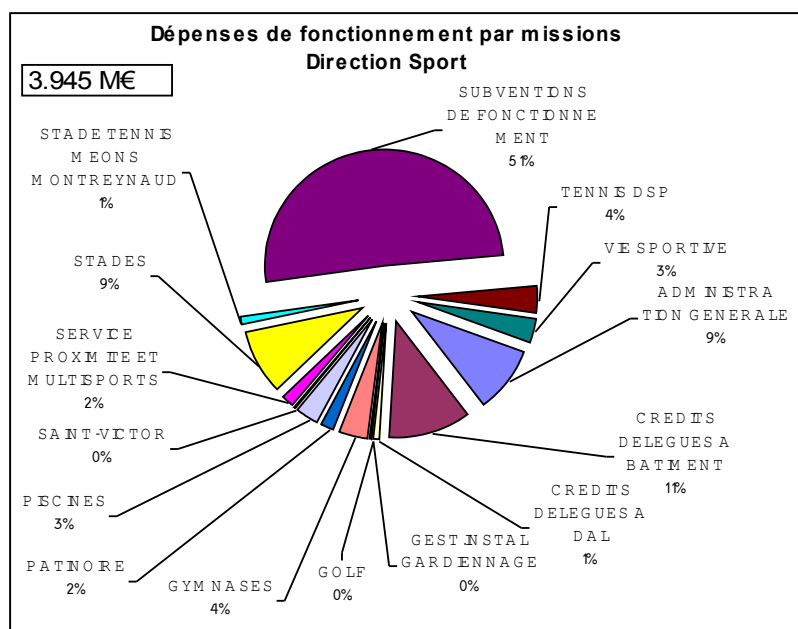
<b>68 - SPORT</b>	<b>BP 2011</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>MISSIONS</b>		
ADMINISTRATION GENERALE	361 670,00	90 804,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	433 201,00	0,00
CREDITS DELEGUES A DAL	32 710,00	0,00
GEST.INSTALLATIONS GARDIENNAGE	10 025,00	0,00
GOLF	5 000,00	10 000,00
GYMNASES	140 310,00	192 550,00
PATINOIRE	75 636,00	213 200,00
PISCINES	126 410,00	991 000,00
SAINT-VICTOR	9 665,00	54 855,00
SERVICE PROXIMITE ET MULTISPORTS	63 320,00	94 674,00
STADES	349 760,00	21 700,00
STADE TENNIS MEONS MONTREYNAUD	42 500,00	20 000,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 021 616,00	0,00
TENNIS	153 405,00	5 000,00
VIE SPORTIVE	119 480,00	0,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>3 944 708,00</b>	<b>1 693 783,00</b>

Les dépenses de fonctionnement de la direction Sport sont en diminution par rapport à l'année précédente (3.945 M€ en 2011 contre 6.204 M€ en 2010) : cette diminution est due au changement de gestion de la régie intéressée du Golf et des Tennis Méons et Montreynaud en affermage ; ainsi ce changement de mode de gestion conduit à une économie de 0.307 M€.

En ce qui concerne les Tennis, un montant de 0.153 M€ apparaît encore au BP 2011. La régie intéressée devrait se terminer le 1er février 2011, ce montant est donc prévu pour solder la rémunération du régisseur ainsi que la remontée des comptes de la régie intéressée sur le mois de janvier.

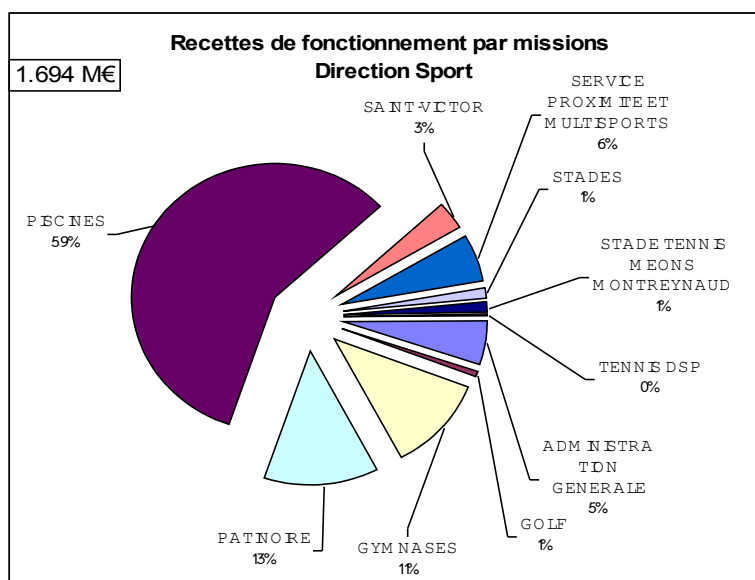
La direction Sports porte également les principaux crédits suivants :

- 2.022 M€ de subvention de fonctionnement qui sont des aides aux associations sportives, en augmentation par rapport au BP 2010 due à la revalorisation du point pour l'encouragement au sport et au versement de la subvention liée à la mise à disposition d'un agent à l'Office du Mouvement Sportif (OMS).
- 0.392 M€ pour l'entretien des stades (entretien de 130 hectares d'équipements de plein air : terrains, bâtiments, vestiaires, jeux de boules, voies et réseaux...)
- 0.140 M€ pour l'entretien des gymnases (entretien et acquisition de petits matériels, petit outillage de ces structures),
- 0.126 M€ pour l'entretien des piscines (achat de fournitures dont les produits de traitement de l'eau, le petit matériel et l'outillage, les travaux incluant l'entretien extérieur et la maintenance),
- 0.433 M€ concernant les crédits délégués à Bâtiments pour les divers travaux sur les bâtiments sportifs, l'achat de fournitures pour les gymnases et les stades, le loyer de Saint-Victor pour l'EDF, les loyers des gymnases, les divers dépannages dans les établissements sportifs.



Les recettes de la direction Sports (1.694 M€ en 2011 contre 3.769 M€ en 2010) sont constituées notamment par les produits des entrées des différents équipements sportifs, les participations régionales et départementales pour l'occupation des gymnases qui sont en diminution du fait qu'elles sont désormais calculées selon les créneaux horaires occupés et non réservés.

Concernant le Golf et les tennis Méons et Montreynaud, le changement de gestion de régie intéressée en affermage se traduit par une diminution des inscriptions également en recettes (2.117 M€).

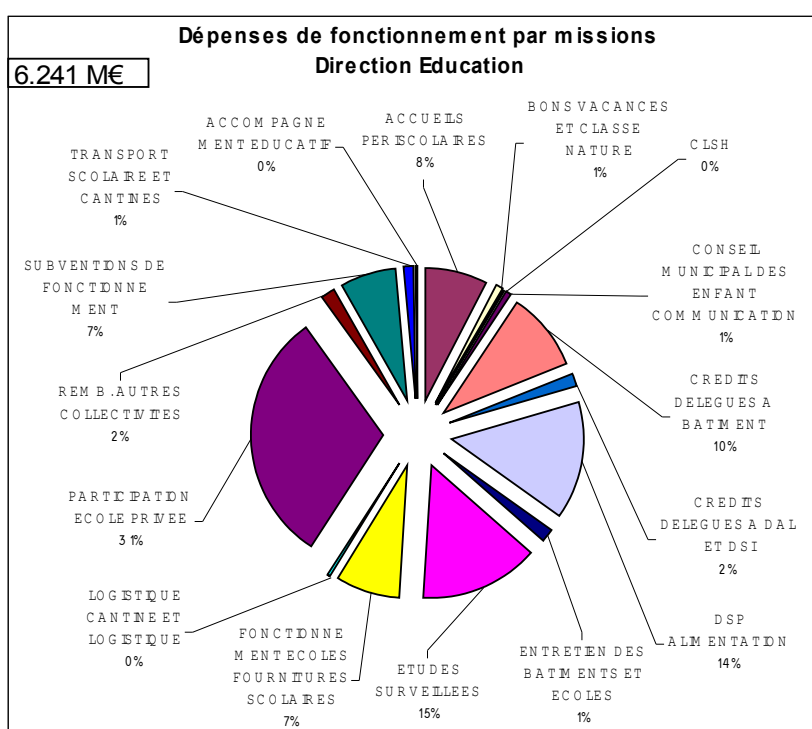


Education :

73 - EDUCATION	BP 2011	
	DEPENSES	RECETTES
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF	14 300,00	0,00
ACCUEILS PERISCOLAIRES	475 000,00	251 822,00
BONS VACANCES ET CLASSE NATURE	57 000,00	0,00
CLSH	24 400,00	52 453,00
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANT COMMUNICATION	37 700,00	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	596 000,00	83 328,00
CREDITS DELEGUES A DAL ET DSI	94 700,00	0,00
DSP ALIMENTATION	893 000,00	73 000,00
ENTRETIEN DES BATIMENTS ET ECOLES	75 000,00	0,00
ETUDES SURVEILLEES	908 457,00	58 012,00
FONCTIONNEMENT ECOLES FOURNITURES SCOLAIRES	467 940,00	32 200,00
LOGISTIQUE CANTINE	26 500,00	1 000,00
PARTICIPATION ECOLE PRIVEE	1 940 000,00	0,00
REMB. AUTRES COLLECTIVITES	120 000,00	165 000,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	441 842,00	0,00
TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINES	69 000,00	0,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>6 240 839,00</b>	<b>716 815,00</b>

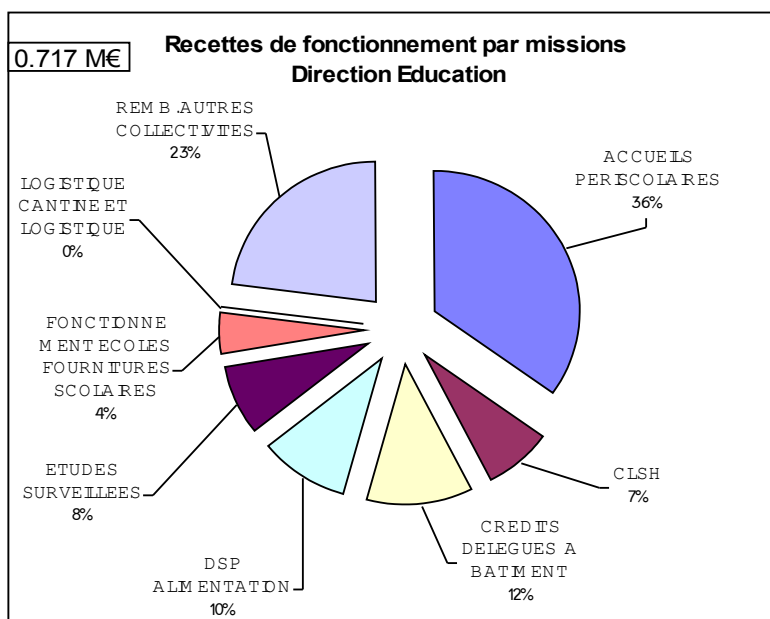
Les dépenses de fonctionnement de la Direction Education portent essentiellement sur :

- 0.468 M€ pour le fonctionnement des écoles (fournitures scolaires, timbres, produits pharmaceutiques...),
- 0.893 M€ pour la restauration scolaire. Le succès des cantines bio se poursuit et une hausse de la fréquentation de 60 repas par jour est attendue. De plus, une opération «fruits à la récré» sera instaurée à partir de janvier 2011.
- 0.475 M€ pour l'accueil périscolaire avec une prévision d'augmenter les plages horaires d'accueil.
- 0.908 M€ pour les études surveillées (dont les cotisations retraites et salariales de Sécurité Sociale).
- 1.940 M€ concernant la participation aux écoles privées.
- 0.442 M€ de subvention de fonctionnement qui sont des aides aux associations éducatives et des soutiens aux projets d'écoles.



Les recettes de la Direction Education (0.717 M€ en 2011) sont constituées notamment :

- des recettes d'accueil périscolaire (0.251 M€).
- des remboursements des autres collectivités (0.165 M€) concernant les participations versées par les communes extérieures pour les enfants scolarisés au sein des écoles publiques de la ville.
- des recettes des cantines (0.07 M€).
- des recettes des études surveillées (0.06 M€).
- des recettes des centres de loisirs sans hébergement ( C.L.S.H.) (0.05 M€)

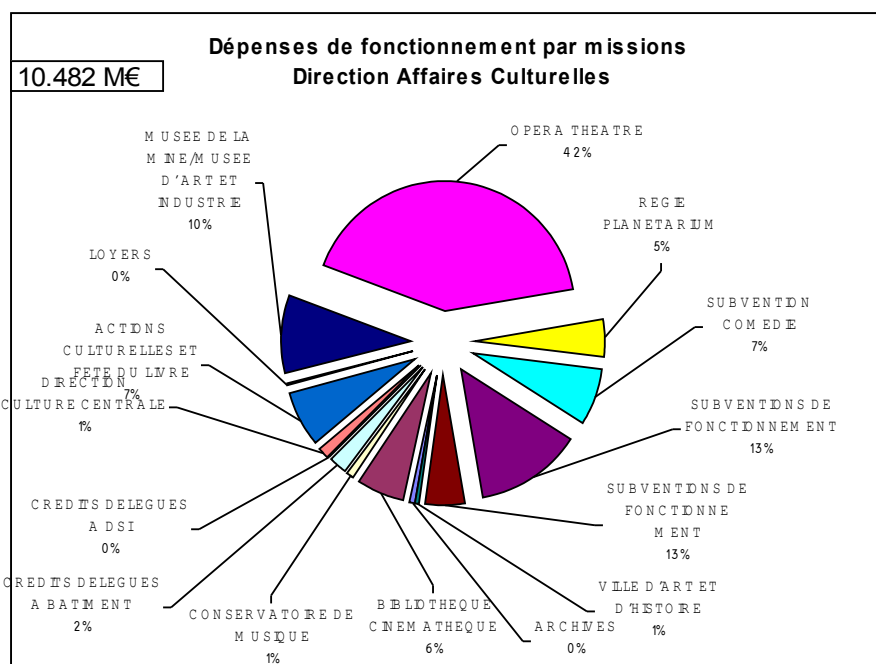


Affaires culturelles :

67 - AFFAIRES CULTURELLES	BP 2011	
	DEPENSES	RECETTES
ARCHIVES	50 000.00	5 000.00
BIBLIOTHEQUE CINEMATHEQUE	662 800.00	92 000.00
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	84 000.00	585 000.00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	221 800.00	0.00
CREDITS DELEGUES A DSI	12 000.00	0.00
DIRECTION CULTURE CENTRALE	125 000.00	0.00
ACTIONS CULTURELLES ET FETE DU LIVRE	744 350.00	100 347.98
LOYERS	22 519.28	15 090.00
MUSEE DE LA MINE/MUSEE D' ART ET INDUSTRIE	1 024 000.00	335 400.00
OPERA THEATRE	4 321 000.00	1 721 000.00
REGIE PLANETARIUM	500 000.00	0.00
SUBVENTION COMEDIE	765 000.00	0.00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1 357 800.00	0.00
SUBVENTION SMAC (FIL)	531 000.00	0.00
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE	61 000.00	26 000.00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>10 482 269.28</b>	<b>2 879 837.98</b>

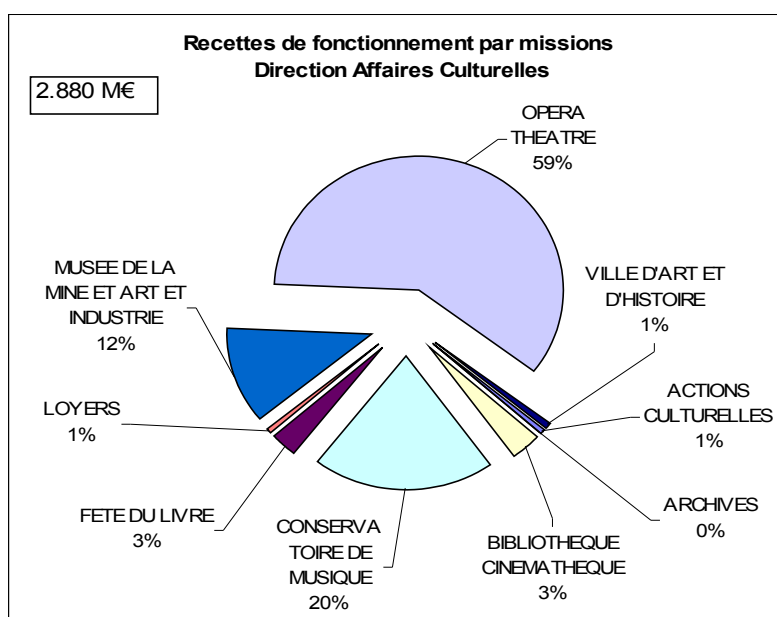
Le budget de la Direction des Affaires culturelles regroupe principalement les dépenses de fonctionnement des différents équipements culturels :

- 4.321 M€ pour l'Opéra Théâtre (hors personnel), ce budget est à la hausse du fait de recettes plus élevées attendues (subventions départementales).
- 1.024 M€ pour les musées qui consacrent leurs crédits à des expositions (le Musée d'Art et Industrie va accueillir l'exposition sur Manufrance et le Musée de la Mine une exposition de photographies de Willy Ronnis) à la programmation culturelle et de médiation et à la poursuite du travail de collection.
- 0.663 M€ pour les bibliothèques et la cinémathèque, qui correspondent à l'achat de livres, documents, réalisation d'imprimés, traitement et conservation des fonds et animations culturelles.
- 1.358 M€ pour les subventions aux associations : aides aux festivals (0.300 M€), aides aux compagnies de théâtre (0.186 M€), aides aux lieux d'accueil (0.410 M€), aides aux enseignements et pratiques amateur (0.195 M€).



Les recettes de la Direction des Affaires culturelles s'élèvent à 2.880 M€ en 2011. Elles sont constituées principalement :

- 0.585 M€ pour le Conservatoire de Musique, ces recettes proviennent des redevances et droits périscolaires (0.205 M€), des contributions de l'Etat (0.215 M€), de la Région et du Département (0.165 M€).
- 0.335 M€ pour les Musées, se répartissant entre la billetterie, les produits issus des boutiques et les subventions accordées (DRAC et Région).
- 1.721 M€ pour l'Opéra Théâtre qui comprennent les recettes de billetterie (0.910 M€), les locations de salles et de productions (0.025 M€), des subventions de l'Etat (0.218 M€), de la Région (0.083 M€) et du Département (0.435 M€) et enfin les recettes de mécénat (0.050 M€).



## **Pôle Vie Sociale et Territoires :**

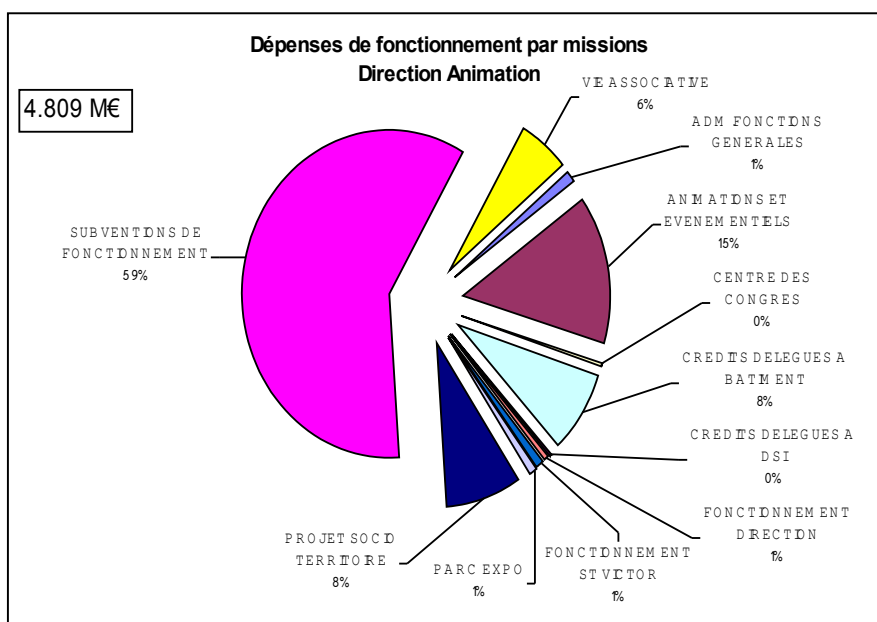
### Animation :

<b>61 - ANIMATION</b>	<b>BP 2011</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>MISSIONS</b>		
ADM.FONCTIONS GENERALES	53 531,00	29 000,00
ANIMATIONS ET EVENEMENTIELS	708 660,00	43 000,00
CENTRE DES CONGRES	11 600,00	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	390 535,00	88 217,00
CREDITS DELEGUES A DSI	6 825,00	0,00
FONCTIONNEMENT DIRECTION	35 900,00	1 000,00
FONCTIONNEMENT ST VICTOR	30 870,00	22 000,00
PARC EXPO	37 822,00	0,00
PROJET SOCIO TERRITOIRE	402 000,00	0,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 860 506,00	308 000,00
VIE ASSOCIATIVE	270 800,00	5 000,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>4 809 049,00</b>	<b>496 217,00</b>

Les dépenses de fonctionnement de la Direction Animation sont de 4.809 M€.

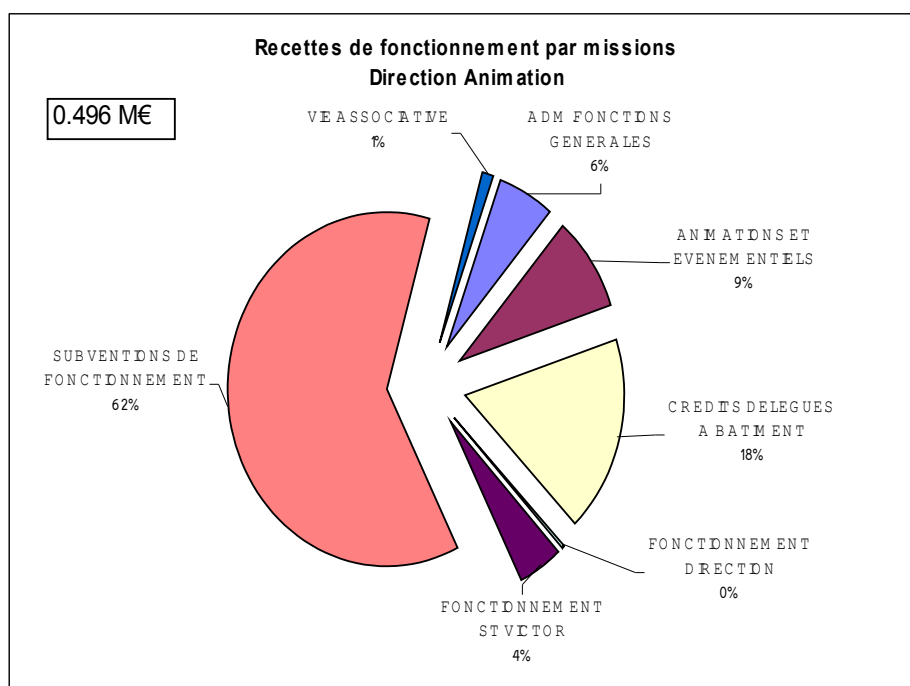
- la part la plus importante de ce budget concerne les subventions à la vie associative (2.861 M€) destinées à soutenir un travail de proximité fourni par les associations en direction des jeunes ou de leur famille et à améliorer l'équipement des structures. Le poste subvention augmente de 0.229 M€ par rapport à l'année précédente.
- un autre poste de dépenses important (0.709 M€) concerne l'ensemble des événements qui rythment les temps traditionnels de la Ville (Mardi Gras, fête de la musique, Roches Celtiques, feux d'artifice, fêtes de fin d'année, fête des voisins...).
- par ailleurs, 0.402 M€ sont inscrits pour le versement de subventions dans le cadre de la programmation du contrat urbain de cohésion sociale.





Les recettes de fonctionnement de la Direction Animation sont de 0.496 M€.

- le principal poste de recettes (0.308 M€) est constitué de subventions diverses dont une participation de la C.A.F. pour le contrat enfance (0.241 M€) et une participation du Département pour le financement de postes d'animateurs dans les Maisons des Jeunes (0.067 M€).
- les autres recettes sont relatives aux loyers et récupération des charges des bâtiments de la vie associative (0.088 M€), et à des participations de l'Etat et de la Région pour les ateliers de pratique artistique (0.029 M€).
- le poste « animations et évènements » (0.043 M€) regroupe une participation de la Région pour l'art contemporain (0.020 M€), pour la fête des enfants (0.009 M€) ainsi que le produit de la vente des billets des spectacles pour enfants (0.014 M€).



Action Sociale Personnes Agées et Solidarité :

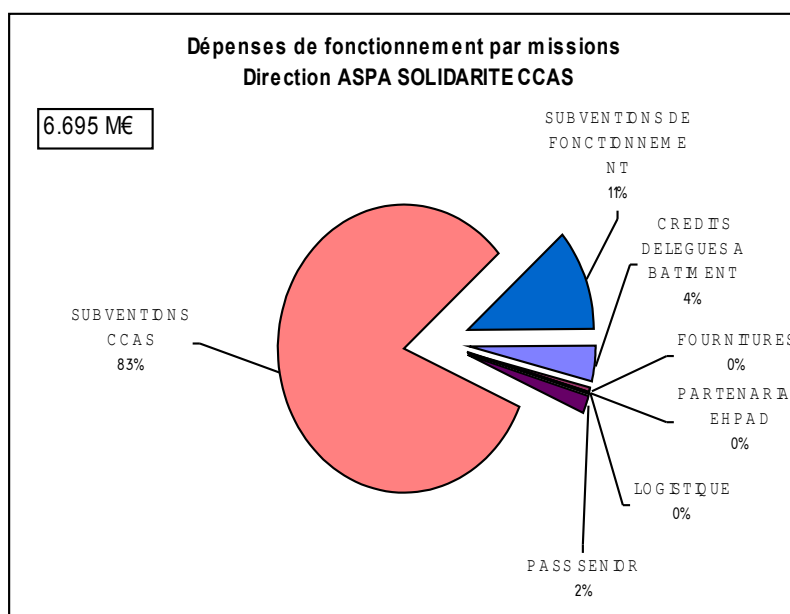
66 - ASPA SOLIDARITE-PA-CCAS	BP	2011
MISSIONS	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	264 710,00	51 782,49
FOURNITURES	30 000,00	0,00
LOGISTIQUE	7 650,00	1 000,00
PARTENARIAT EHPAD	20 000,00	0,00
PASS SENIOR	115 000,00	50 100,00
SUBVENTIONS CCAS	5 502 432,40	0,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	754 730,00	0,00
TRX ENTRET RPA/CLUB 3°AGE	0,00	172 600,00
<b>TOTAL DIRECTION</b>	<b>6 694 522,40</b>	<b>275 482,49</b>

Les dépenses de la Direction ASPA s'élèvent à la somme de 6.695 M€.

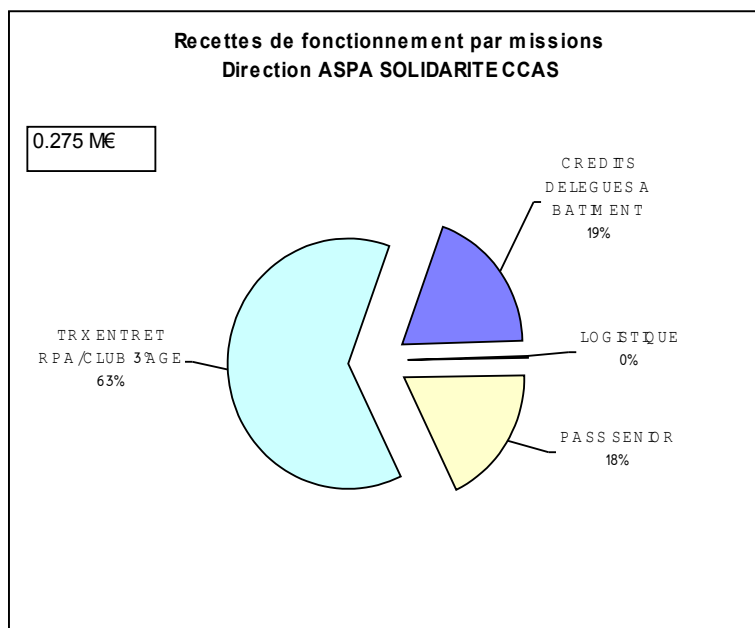
Ces dépenses regroupent principalement les subventions versées par la Ville au CCAS, dont :

- 3.190 M€ pour la subvention d'équilibre des RPA et 0.020 M€ pour les liaisons Intracité,
- 0.448 M€ de subvention pour le portage des repas,
- 0.997 M€ pour le remboursement à la Ville des charges de personnel des agents du CCAS,
- 0.477 M€ pour les secours et autres aides sociales,
- 0.180 M€ pour les tickets services en remplacement de l'aide alimentaire,
- 0.146 M€ pour les frais de fonctionnement du CCAS.

Les autres dépenses de la Direction ASPA concernent les subventions versées aux associations oeuvrant dans le domaine de la solidarité et des personnes âgées (0.755 M€), les contrats de maintenance et les petits travaux dans les RPA et clubs du 3ème âge (0.265 M€) ainsi que des crédits pour la mise en place du dispositif «Pass Loisirs Seniors» (0.115 M€).



Les recettes de cette direction s'élèvent à 0.275 M€, il s'agit principalement du remboursement au budget de la ville, par le budget annexe des RPA, des travaux d'entretien dans les résidences.



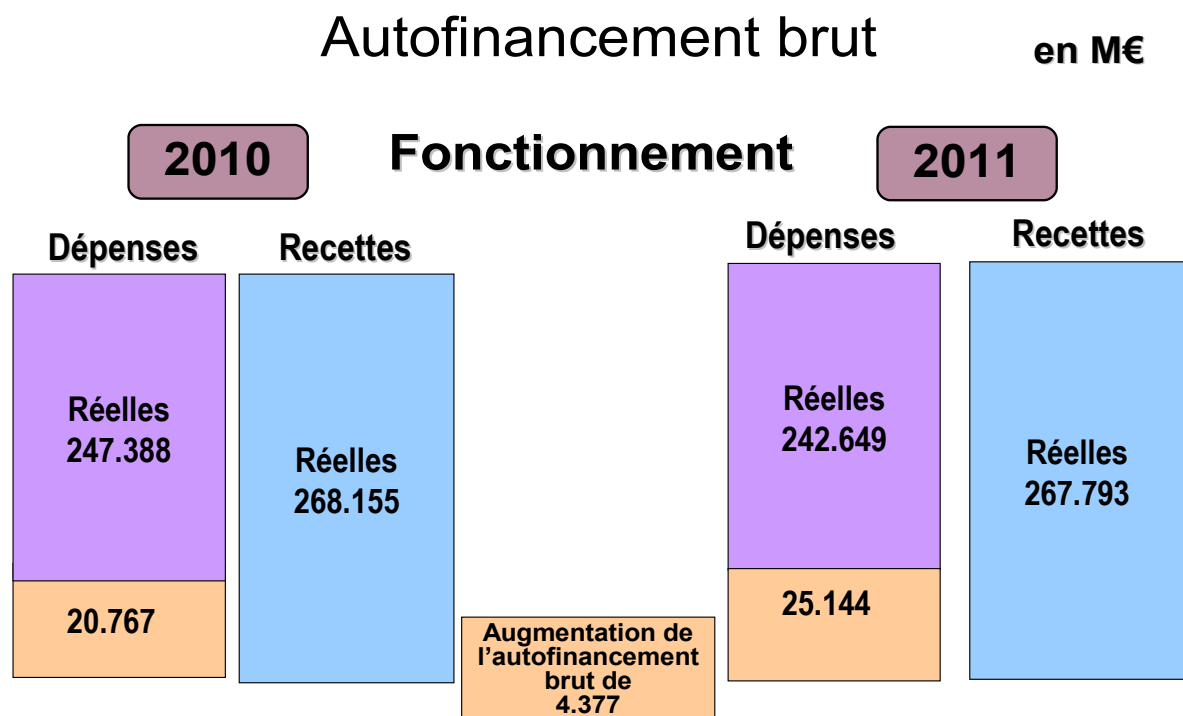
A titre d'information, le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'exercice 2011 du budget principal du CCAS s'élève à 6.585 M€, celui du budget annexe des RPA à 24.607 M€ et celui du portage des repas à 1.3 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement des services sont en baisse globale de 3,86 %, traduisant ainsi l'effort d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Ainsi, parmi ces dépenses, les charges à caractère général diminuent de 6,61 % permettant, par cette baisse sensible, une augmentation des subventions aux associations de 4,28 %

## 1.2.4 L'autofinancement ou épargne brute

En millions d'Euros	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	%
Recettes réelles de fonctionnement	268.155	267.793	-0.13
Dépenses réelles de fonctionnement	247.388	242.649	-1.92
Autofinancement	20.767	25.144	21.08

L'autofinancement ou épargne brute est en augmentation par rapport à celui du BP 2010 (+21,28 %), ce qui correspond aux engagements du mandat, la situation financière de la Ville est en voie d'amélioration.



La diminution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement en 2011 s'explique par le changement du mode de gestion du Golf et des Tennis.

### 1.3 La section d'investissement (mouvements réels)

#### 1.3.1 Les recettes d'investissement

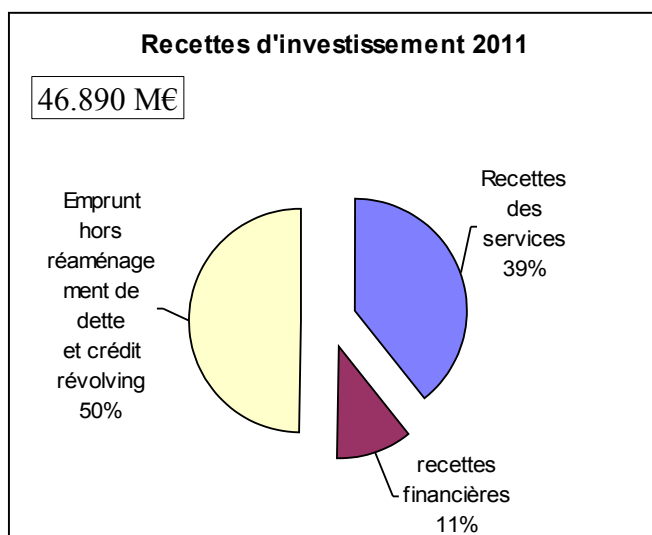
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à :

46.890 M € hors réaménagement de dette et crédits revolving

98.058 M€ avec réaménagement de dette et crédits revolving

Elles se repartissent de la façon suivante :

En millions d'Euros	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	%
Recettes des services	21,456	18,382	-14,33
recettes financières	7,667	5,234	-31,73
- FCTVA	7,274	4,877	-32,95
- remboursement dette en capital St Etienne Métropole	0,389	0,353	-9,25
- autres créances	0,004	0,004	0,00
Emprunt hors réaménagement de dette et crédit revolving	20,116	23,274	15,70
<b>TOTAL RECETTES hors réaménagement de dette et crédit revolving</b>	<b>49,239</b>	<b>46,890</b>	<b>-4,77</b>
Réaménagement de dette	15,000	15,000	0,00
Crédit revolving	32,842	36,168	10,13
Total	<b>97,081</b>	<b>98,058</b>	<b>1,01</b>



**Les recettes des services** sont détaillées en paragraphe 1.3.3.

**Le poste recettes financières** est en diminution de 31,73%.

Cette importante baisse est due au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA). En effet, le FCTVA 2010 comprenait une recette de 2.274 M€ afférente à l'intégration en compte d'immobilisation de la participation de la ville de Saint-Etienne sur les travaux d'aménagement des espaces publics liés à la mise en place de la 2<sup>ème</sup> ligne de tram. En 2011, le FCTVA retrouve un niveau quasiment identique à 2009.

**Le montant des emprunts** pour financer les investissements en 2011 a été évalué à 23.274 M€, la dette est explicitée au paragraphe 1.3.4.

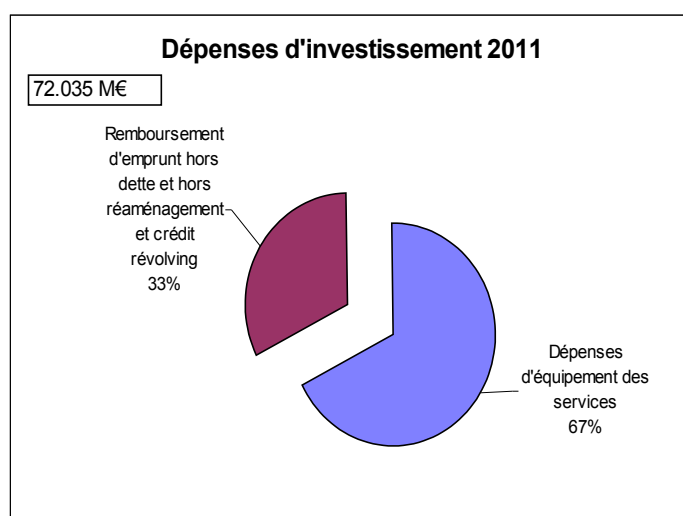
### 1.3.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à :

72.035 M€ hors réaménagement de dette et crédit revolving  
123.203 M€ avec réaménagement de dette et crédit revolving

Elles se répartissent de la façon suivante :

En millions d'Euros	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	%
Dépenses d'équipement des services	46,696	48,411	3,67
Dont prévisions pour imprévus	0,200	0,200	0,00
Remboursement d'emprunt hors dette et hors réaménagement et crédit revolving	23,310	23,624	1,35
<b>TOTAL DEPENSES hors réaménagement de dette et crédits revolving</b>	<b>70,006</b>	<b>72,035</b>	<b>2,90</b>
Réaménagement de dette	15,000	15,000	0,00
crédit revolving	32,842	36,168	10,13
<b>Total</b>	<b>117,848</b>	<b>123,203</b>	<b>4,54</b>



### 1.3.3 Les recettes et dépenses des services

En millions d'euros	BP 2011	
	Dépenses	Recettes
Investissement		
Affaires culturelles	3.475	1.020
Aménagement et espace urbain	7.552	2.310
Animation	1.350	0.053
ASPA personnes âgées et CCAS	0.276	0.128
Assemblée	0.005	0.000
Batiments	2.143	0.050
Cabinet du Maire	0.006	0.000
cadre de vie	1.794	0.015
Communication	0.025	0.000
DEPP	0.005	0.000
Direction Générale	0.010	0.000
Education	2.280	0.000
Finances (opérations d'équipement)	0.185	0.000
Liaison usagers services	2.288	0.000
Logistique	1.896	0.020
Marchés publics	0.140	0.000
Mission économie	3.044	3.064
Mission jeunesse et vie étudiante	0.015	0.000
Mission renouvellement urbain et social	3.651	1.726
Petite enfance	0.935	0.408
Planification coordination politiques urbaines	0.529	0.180
Police municipale	0.135	0.000
Ressources et pilotage du projet urbain	4.176	6.020
Ressources humaines	0.247	0.042
Santé publique	0.122	0.000
Sécurité civile	0.103	0.000
Sport	3.832	0.700
Systèmes d'information	1.065	0.000
Voirie et infrastructures	6.923	2.646
<b>Total réel investissement</b>	<b>48.207</b>	<b>18.382</b>
Remboursement d'emprunts	23.624	23.274
Dépenses imprévues/cautions/ FCTVA et remb.dette	0.204	5.234
<b>Total (hors réaménagement de dette et crédit revolving)</b>	<b>72.035</b>	<b>46.890</b>
Réaménagement de dette crédits revolving	51.168	51.168
<b>Total investissement</b>	<b>123.203</b>	<b>98.058</b>

## Le poste recettes des services :

Les recettes des services (hors FCTVA) sont de 18.382 M€ en 2011 soit une diminution de 14,33%.

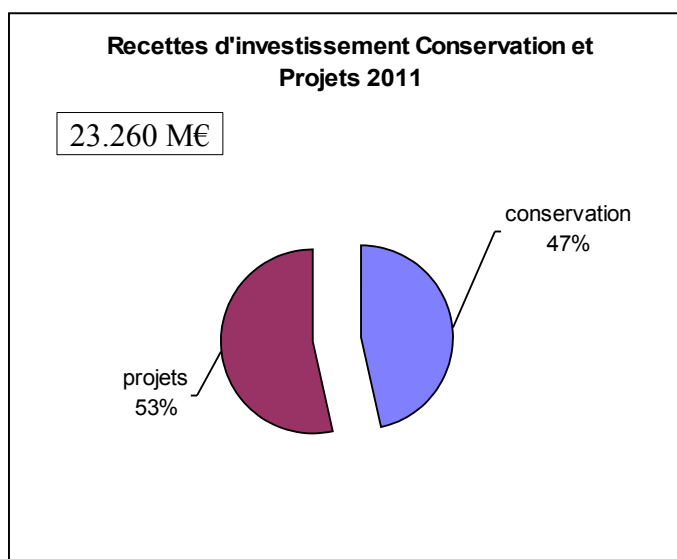
Celle-ci s'explique essentiellement par l'inscription au BP 2010 sur la Mission Economie de subventions exceptionnelles pour la Pépinière d'Entreprises à Montreynaud (2.5 M€) et pour la Maison de l'Emploi (1.5 M€).

Les recettes d'investissement (y compris FCTVA) se répartissent entre les opérations de conservation pour 10.870 M€ et les projets pour 12.390 M€.

Parmi l'ensemble des projets, on trouve :

- un montant de 4.177 M€ pour les engagements contractuels
- un montant de 8.213 M€ pour les projets.

Ces recettes se composent pour l'essentiel des subventions des autres collectivités partenaires telles que l'Europe, l'Etat, la Région et St-Etienne Métropole, qui sont liées aux projets en investissement.



## Le poste dépenses des services :

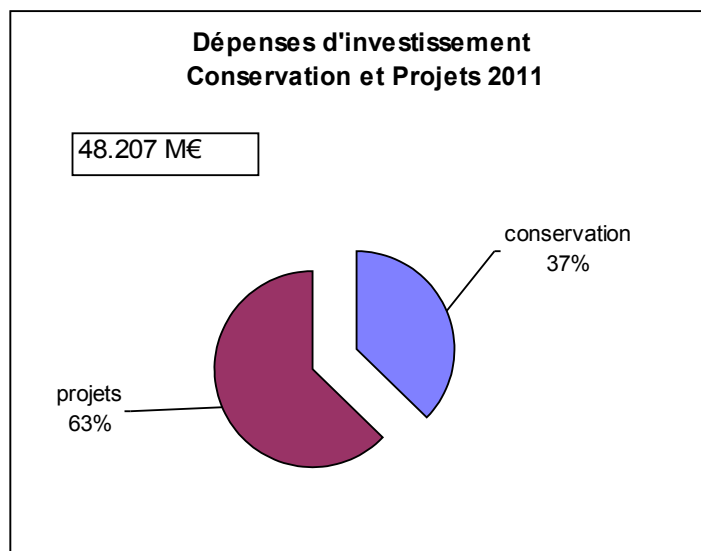
Les dépenses réelles d'équipement des services sont, cette année, en augmentation de 1.711 M€, elles représentent au BP 2011 48.207 M€ (hors dépenses imprévues et cautions).

Ces dépenses se répartissent entre les opérations de conservation pour 17.939 M€ et les projets pour 30.268 M€.

Parmi l'ensemble des projets on trouve :

- un montant de 11.173 M€ pour les engagements contractuels
- un montant de 19.095 M€ pour les projets





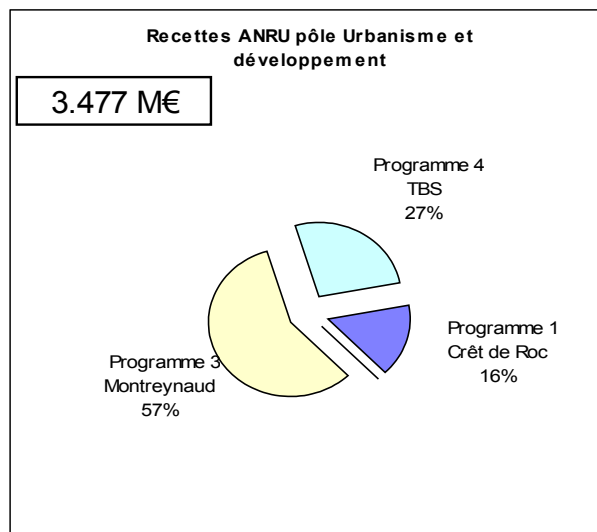
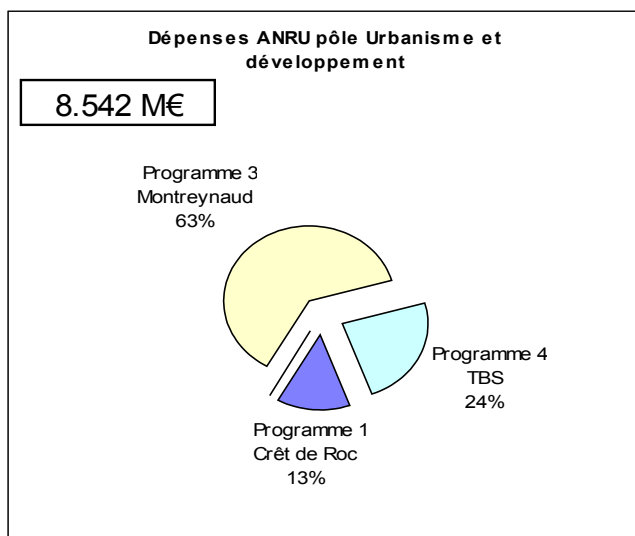
## La présentation des principales directions par opérations d'investissement

### Pôle Urbanisme et Développement :

Ce pôle présente un budget de 18.953 M€ en dépenses et de 13.301 M€ en recettes. Parmi ces montants, 8.542 M€ en dépenses et 3.477 M€ en recettes sont consacrés aux programmes Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les programmes ANRU se décomposent ainsi :

PPI 2011	DEPENSES	RECETTES
Programme 1 Crêt de Roc	1.153	0.539
Programme 2 Sud-Est	0.020	0.000
Programme 3 Montreynaud	5.343	2.005
Programme 4 TBS	2.026	0.933
<b>TOTAL</b>	<b>8.542</b>	<b>3.477</b>



## Détail des programmes du pôle Urbanisme (ANRU et hors ANRU) :

Programme ANRU – Crêt de Roc : 1.153 M€ en dépenses et 0.539 M€ en recettes.

Les principales dépenses concernent :

- l'aménagement d'espaces publics autour de la ZAC Desjoyaux (0.735 M€ en dépenses et 0.477 M€ en recettes),
- l'aménagement d'autres espaces publics (0.253 M€) : requalification de la rue Desjoyaux, aménagement du square Janin Salengro et réaménagement des espaces publics sur le secteur Clairvivre,
- les participations à des travaux d'amélioration de l'habitat sur les copropriétés du Crêt de Roc dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement (0.165 M€).

Programme ANRU – Tarentaize Beaubrun Séverine : 2.026 M€ en dépenses et 0.933 M€ en recettes.

Les principales dépenses concernent pour l'essentiel :

- l'aménagement paysager du site Couriot/Musée de la Mine (1.029 M€ en dépenses et 0.500 M€ en recettes) : démolition, dépollution des terrains libérés par le transfert des gens du voyage (0.329 M€) et raccordement des eaux pluviales rue de l'Apprentissage (0.700 M€),
- l'aménagement du secteur Beaubrun (0.378 M€ en dépenses et 0.320 M€ en recettes) : réaménagement des espaces situés entre le Parc Couriot et la Comédie (0.378 M€) et encaissement du solde des subventions relatives aux travaux effectués en 2010 sur la montée de l'Îlot Franche Amité,
- des participations à des travaux d'amélioration de l'habitat sur les copropriétés dans le cadre de la rénovation des logements sociaux (0.349 M€),
- l'aménagement du secteur Séverine (0.270 M€ en dépenses et 0.113 M€ en recettes) en vue d'améliorer l'accès des services de sécurité incendie avec la nouvelle implantation d'un Centre de Secours et d'un nouveau secteur d'habitat.

Programme ANRU – Montreynaud : 5.343 M€ en dépenses et 2.005 M€ en recettes.

Le projet de rénovation urbaine vise à développer l'attractivité économique et l'emploi, conforter la structure urbaine, renforcer la qualité résidentielle et les services de proximité :

- dans le domaine de l'économie, 1.486 M€ est consacré à la poursuite de la construction de la pépinière d'entreprises et des locaux d'activité dont l'ouverture est prévue pour septembre 2011 et 0.122 M€ à la création de la voirie de la pépinière. Par ailleurs, 0.200 M€ sont inscrits pour une participation à verser à la S.E.M. Patrimoniale dans le cadre de la construction de l'hôtel de bureaux.
- dans le domaine de l'aménagement des espaces publics, les crédits suivants sont inscrits : 0.650 M€ en dépenses et 0.500 M€ en recettes pour le réaménagement du secteur Kosma Prévert (après acquisition, transfert des commerces, puis démolition par Métropole Habitat) pour la création d'une voie nouvelle, 0.644 M€ en dépenses et en recettes sur le secteur Chabrier Debussy (participation au bilan d'aménagement pour la mise en place d'un Projet Urbain Partenarial avec Loire Habitat pour la réalisation de logements résidentiels), 0.410 M€ en dépenses et 0.309 M€ en recettes pour la création d'un théâtre de verdure sur le secteur Chabrier Debussy, 0.400 M€ en dépenses et 0.180 M€ en recettes pour le réaménagement des espaces publics suite à

la démolition du centre commercial Gounod, 0.322 M€ en dépenses et 0.200 M€ en recettes pour des travaux connexes à la réalisation de la pépinière.

- sur le secteur Forum plein Ciel, 0.700 M€ sont inscrits pour la démolition de la Tour Plein Ciel et 0.255 M€ pour l'acquisition et la démolition de la galerie de l'Esplanade. Par ailleurs, un crédit de 0.154 M€ est destiné au réaménagement de l'ensemble du secteur Forum suite aux démolitions.

Programme ANRU – Sud Est : 0.020 M€ en dépenses.

Il s'agit d'interventions de proximité sur le square Renoir.

Engagements contractuels : 2.100 M€ en dépenses.

Il s'agit de la participation annuelle à l'EPASE conformément à la convention.

Opérations d'urbanisme : 1.640 M€ en dépenses dont 0.800 M€ pour la poursuite des études et le versement de la subvention à Q-Park pour la construction du parking du Palais de Justice, 0.350 M€ pour l'aménagement du boulevard Raoul Duval, 0.340 M€ pour le site de la Manufacture (rachat à St-Etienne Métropole de la Place d'armes) ainsi que des travaux pour l'achèvement de la rue de Grouchy (0.150 M€).

Programme Foncier : 1.040 M€ en dépenses et 5.000 M€ en recettes.

Les recettes sont constituées essentiellement du produit des cessions foncières.

S'agissant des dépenses, 0.640 M€ sont inscrits pour diverses acquisitions foncières et 0.400 M€ pour des démolitions.

Programme Coeur de Ville : 2.400 M€ en dépenses et 0.500 M€ en recettes dont :

- 0.480 M€ pour le paiement d'honoraires aux architectes urbanistes retenus pour le projet et pour les études d'avant-projets et de projets relatives aux divers secteurs du centre-ville,
- 1.920 M€ pour le paiement des études relatives aux avant-projets et projets pour Dorian, rues Ouest, Waldeck Rousseau, Vieille Ville, Massenet Violette.

Actions transversales : 0.829 M€ en dépenses et 0.980 M€ en recettes.

- participation aux ravalements de façades initiés par les propriétaires privés,
- amélioration des modes doux en ville dans le cadre de la mise en place du Schéma directeur vélo, etc...

Actions de quartiers : 0.908 M€ en dépenses et 0.100 M€ en recettes.

Il s'agit d'opérations d'aménagement sur divers quartiers suite à la mise en place d'un programme d'actions construit et discuté en conseils de quartiers.

Programme patrimoine économique : 0.981 M€ en dépenses et 2.905 M€ en recettes.

Il s'agit de crédits de conservation qui figuraient auparavant sur le budget annexe des Affaires Economiques.

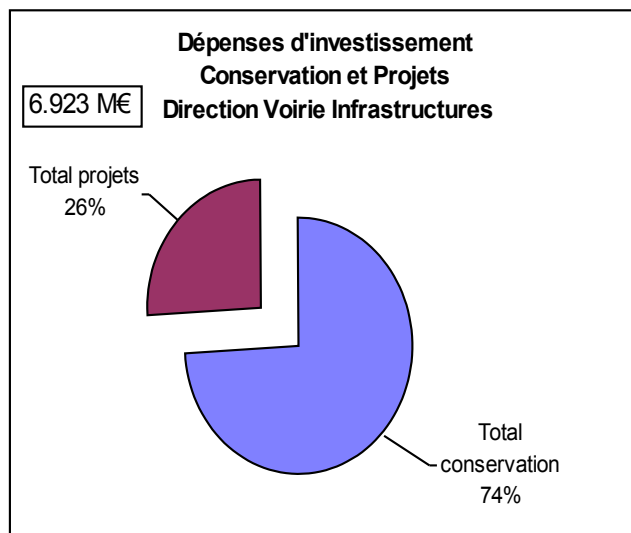
Les autres crédits inscrits sur la Mission Economie concernent essentiellement des reversements du FISAC aux entreprises en aides directes pour la revalorisation du commerce local (0.200 M€ en dépenses et 0.080 M€ en recettes).

## **Pôle Espace Public :**

### Voirie et Infrastructures :

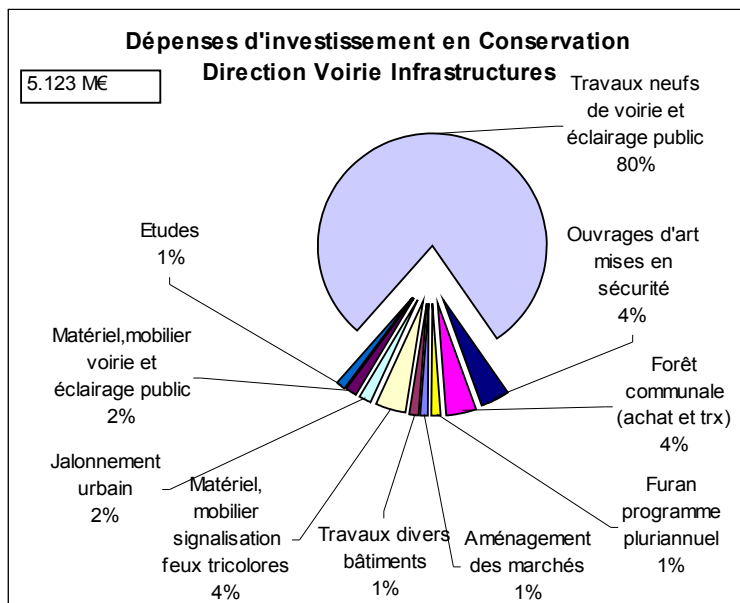
Le budget de la Direction Voirie et infrastructures est inscrit pour un montant de 6.923 M€ en dépenses et 2.646 M€ en recettes.

En dépense, les crédits se décomposent en 5.123 M€ pour la conservation et 1.800 M€ pour les projets.



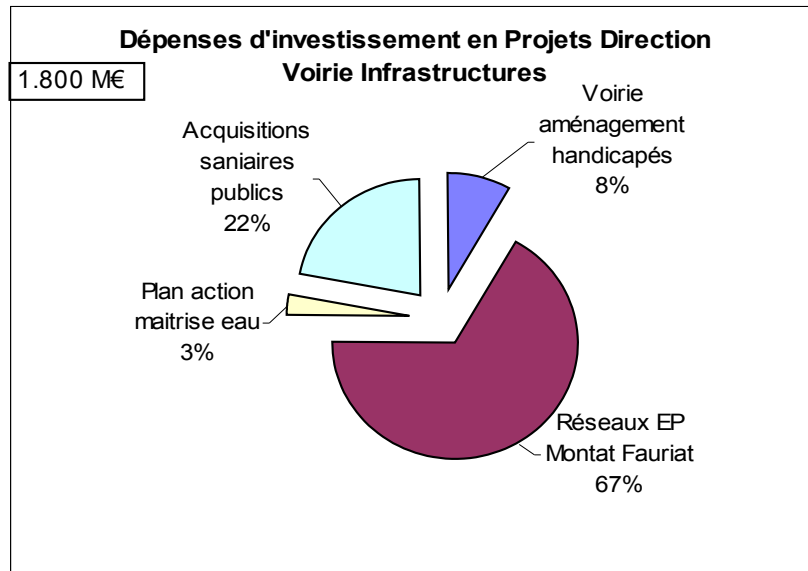
Les principales dépenses de conservation sont les suivantes :

- les travaux neufs de voirie et d'éclairage public pour 4.073 M€.
- les achats de travaux sur la forêt communale pour 0.217 M€.



Les recettes de conservation s'élèvent à 2.646 M€.

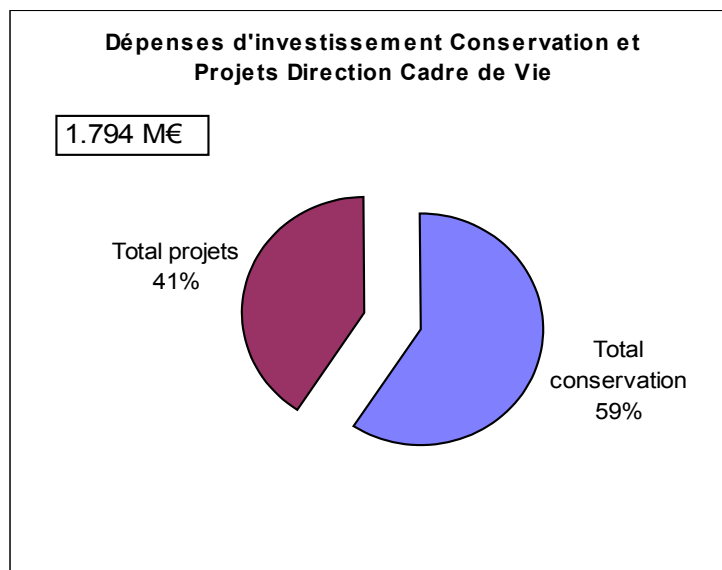
En projets, les dépenses sont constituées par les travaux sur les réseaux Eaux pluviales Montat Fauriat (1.200 M€) avec la construction d'un bassin d'orage qui aura pour but de limiter fortement les débordements en cas de crues. L'opération d'aménagement de voirie pour les handicapés sera également poursuivie (0.300 M€ dont 0.150 M€ sur ce budget) en vue d'améliorer la sécurité des passages piétons.



Cadre de vie :

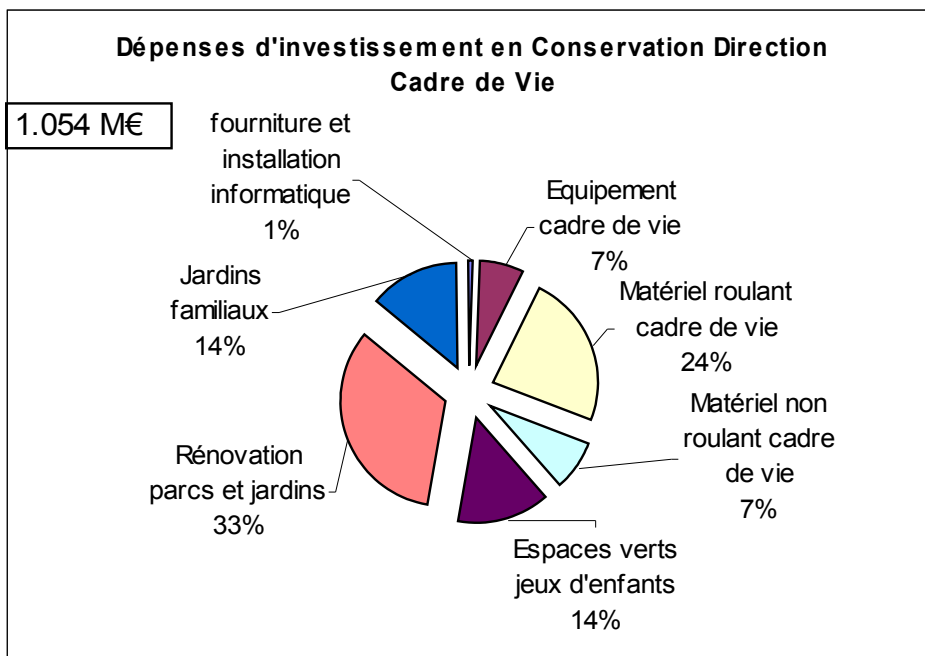
La Direction présente un budget de 1.794 M€ en dépenses qui se décompose en 1.054 M€ en conservation et 0.740 M€ en projet.

En recettes un montant de 0,015 M€ est inscrit en conservation.

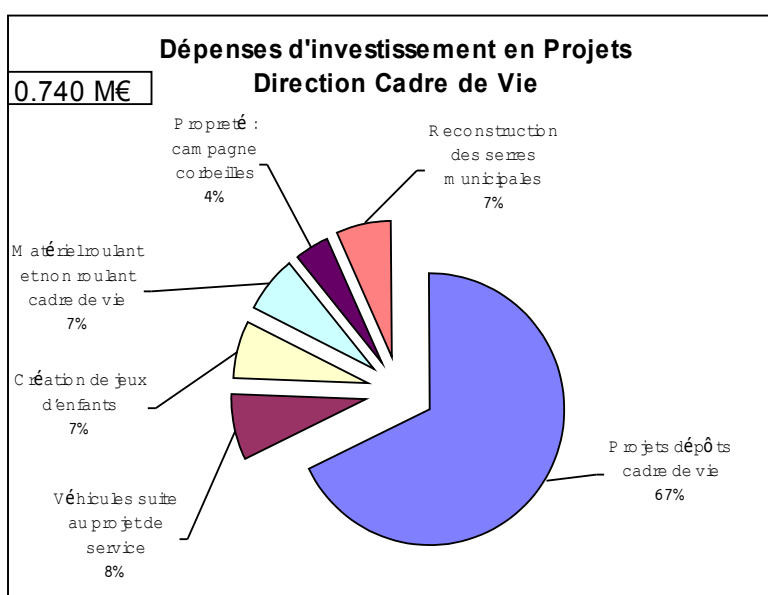


Les principales dépenses de conservation sont :

- la rénovation des parcs et jardins pour 0.350 M€
- les crédits pour l'acquisition de matériel roulant espaces verts : 0.250 M€ .
- les aménagements espaces verts et jeux d'enfants : 0.150 M€



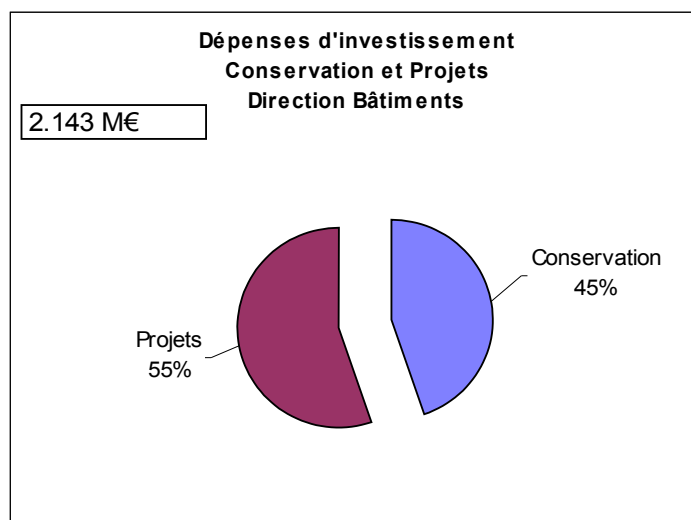
En projets, il s'agit essentiellement, dans le cadre de la réorganisation de cette direction, des études et travaux de réhabilitation pour la relocalisation des dépôts (0.500 M€) et de l'acquisition de véhicules de service (0.060 M€).



## Pôle Ressources :

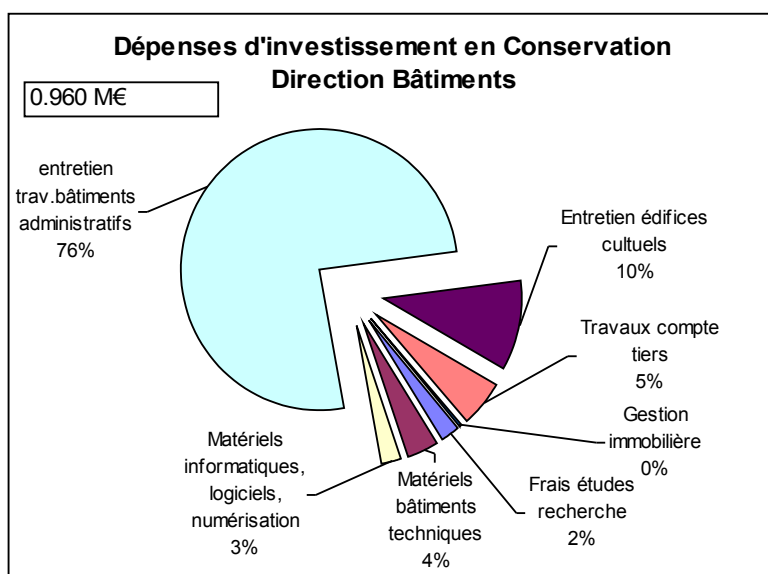
### Bâtiments :

La Direction dispose au BP 2011 d'un montant de 2.143 M€ en dépenses et 0.050 M€ en recettes (travaux pour compte de tiers). Les dépenses se répartissent en conservation pour 0.960 M€ et 1.183 M€ en projets.



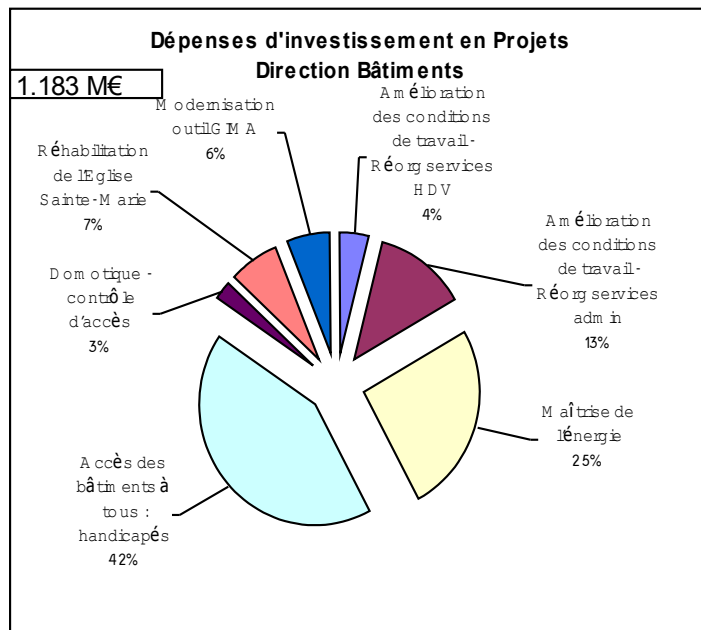
Les principales opérations de conservation sont :

- les travaux d'entretien des bâtiments administratifs : 0.727 M€, il s'agit des travaux d'électricité et d'étanchéité de la dalle du Centre Technique Municipal (0.345 M€), d'ouvertures extérieures et de mise en conformité électrique de l'Hôtel de Ville (0.150 M€), la mise en conformité et les travaux des sites Guitton et Plotton, rue de la Résistance, Tarentaize, Bergson et les locaux du Comité d'Action Sociale (0.315 M€).
- l'entretien des édifices culturels : 0.100 M€



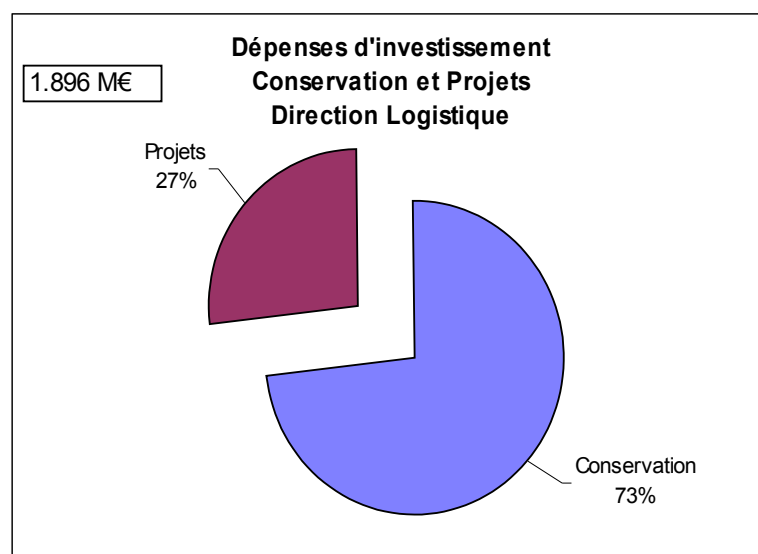
Les principaux projets sont :

- Les travaux d'accès des bâtiments à tous (handicapés) : 0.500 M€, suite aux diagnostics effectués, ces crédits correspondent aux travaux à mettre en oeuvre afin d'être conforme à la loi Handicap dans le cadre d'une politique volontariste.
- La maîtrise de l'énergie : 0.300 M€, ces travaux correspondent à l'isolation de bâtiments, la réfection du chauffage, et la remise aux normes de l'électricité dans les bâtiments administratifs.

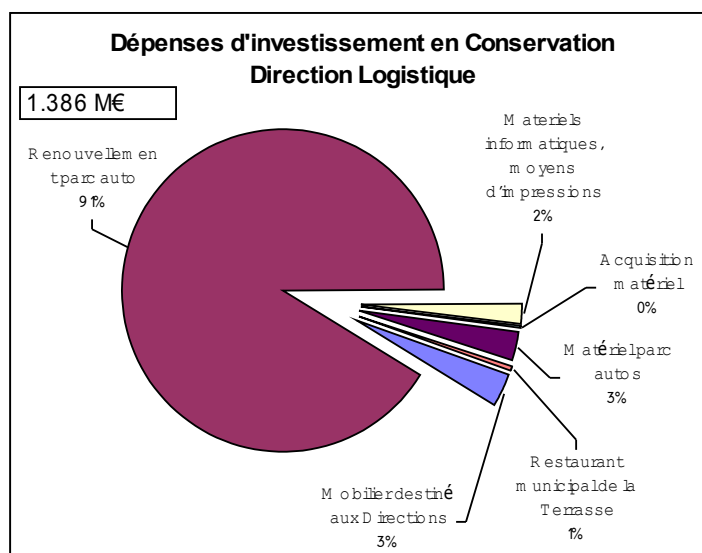


Logistique :

Le budget de la direction enregistre des dépenses de 1.896 M€ et des recettes pour 0.020 M€. Les dépenses se répartissent en conservation pour 1.386 M€ et 0.510 M€ en projets.







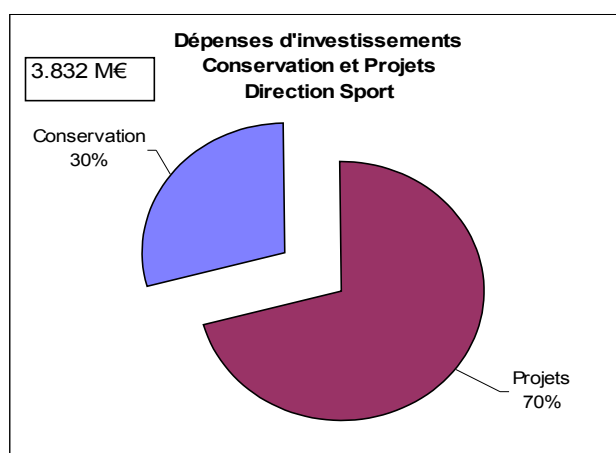
En projet, il s'agit essentiellement de l'achat de véhicules lourds (0.385 M€) pour l'entretien des espaces publics lié à la convention de gestion passée avec St-Etienne Métropole.

### **Pôle Culture, Enfance, Jeunesse et Sports :**

#### Sports :

Le budget de la Direction Sports est inscrit pour un montant de 3.832 M€ en dépenses et 0.700 M€ en recettes.

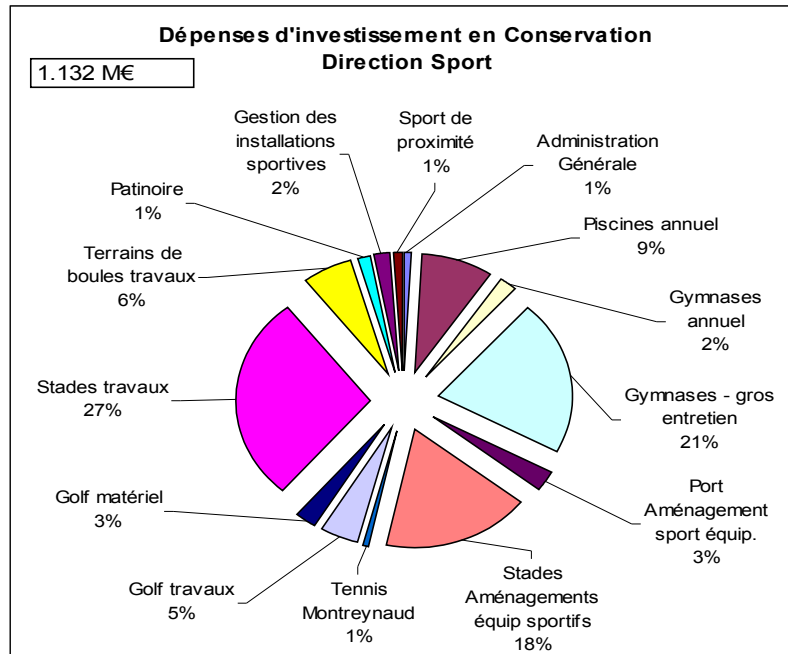
Les dépenses de conservation s'élèvent à 1.132 M€ et 2.700 M€ en projet.



Les principales dépenses d'investissement en conservation sont les suivantes :

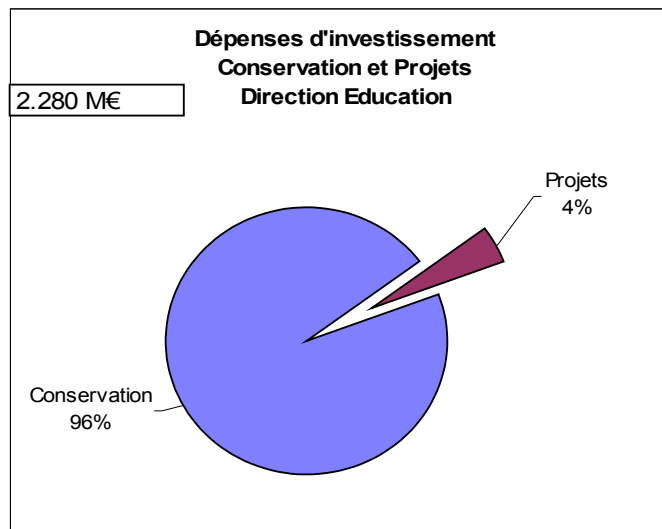
- les travaux, l'entretien et l'aménagement des stades 0.320 M€
- le gros entretien des gymnases pour un montant de 0.240 M€,
- les équipements sportifs dans les stades : 0.200 M€,
- les travaux dans les piscines : 0.100 M€,

En projet, il s'agit du Complexe Nautique Sud-Est (ex Marandinière) pour un montant de 2.700 M€.



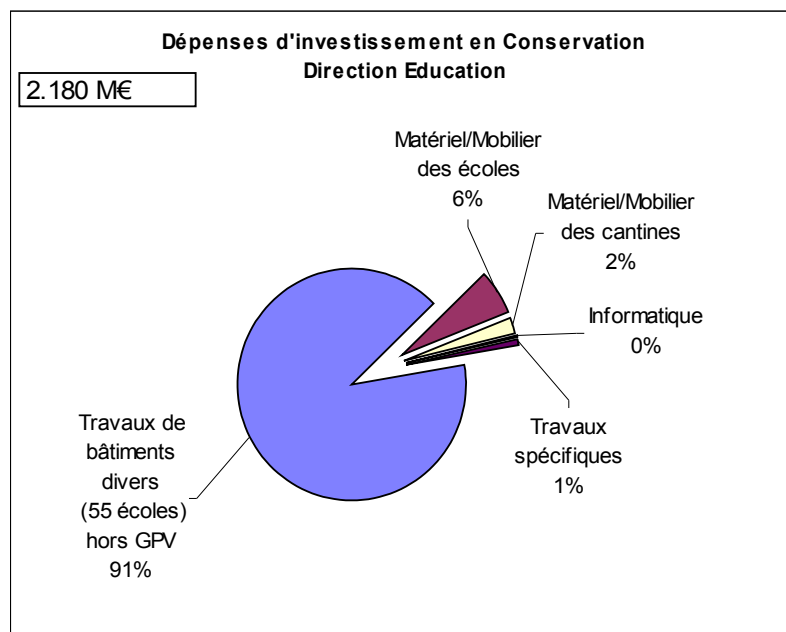
Education :

Le budget de la Direction Education est inscrit pour un montant de 2.280 M€ de dépenses. Les dépenses de conservation s'élèvent à 2.180 M€ et 0.100 M€ en projet.



Les principales dépenses en conservation sont :

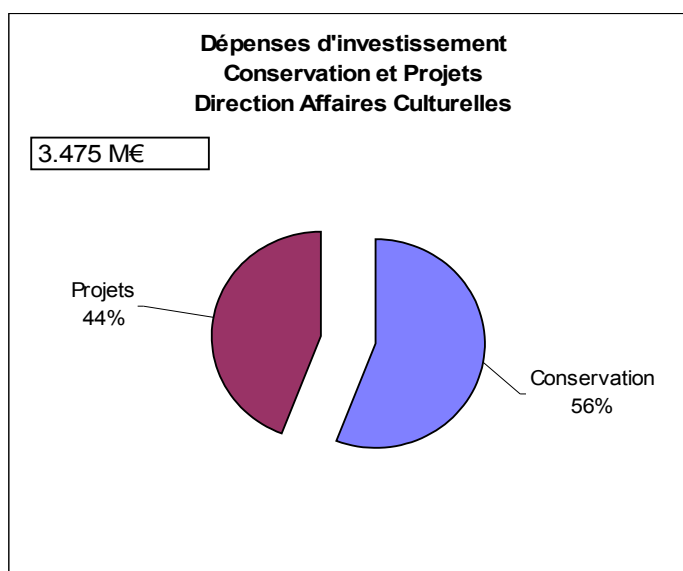
- les travaux dans les bâtiments scolaires : 1.975 M€,
- le matériel et mobilier dans les écoles : 0.130 M€.



En projet, il s'agit des études pour la construction du nouveau groupe scolaire sur le site de la Manufacture : 0.100 M€.

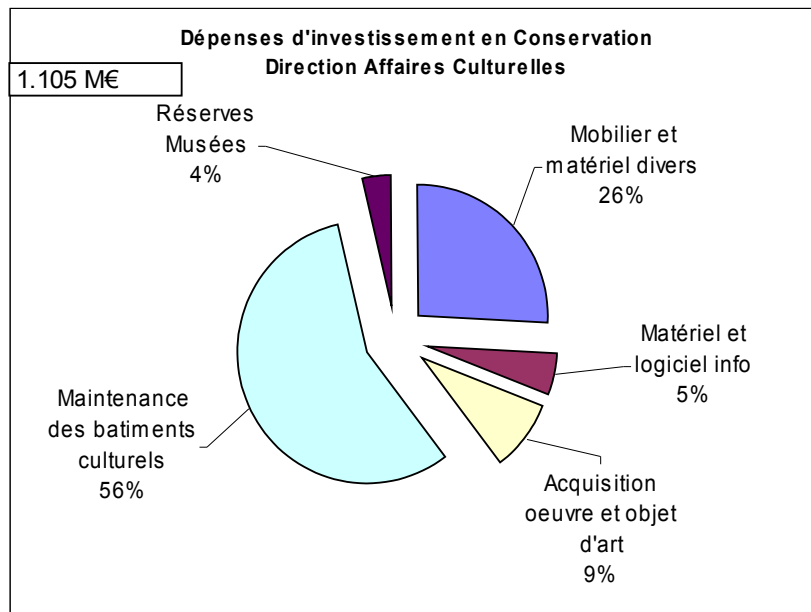
Affaires culturelles :

La Direction des Affaires culturelles présente un budget de 3.475 M€ en dépenses et 1.020 M€ en recettes. Ce budget en dépenses se décompose en 1.105 M€ pour la conservation et 0.870 M€ en projet.



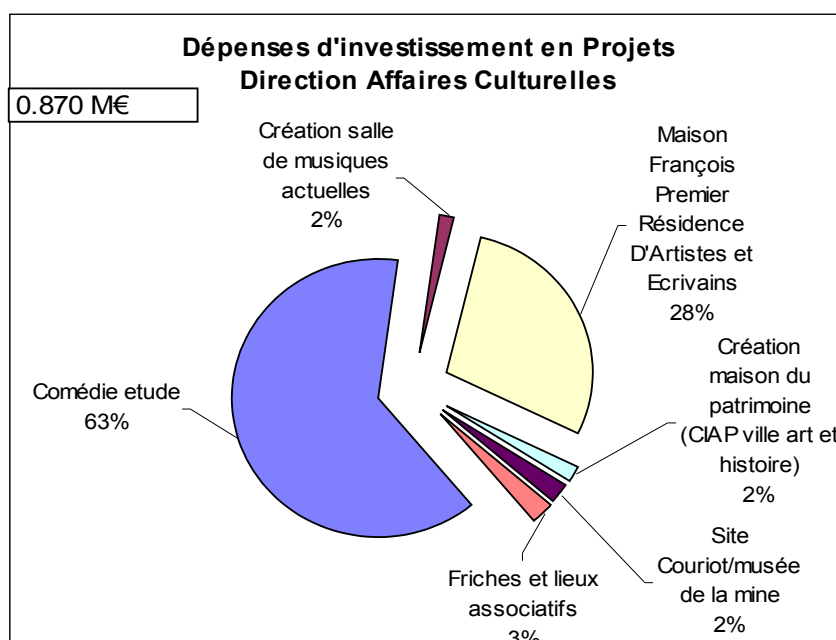
Les principales dépenses en conservation sont :

- la maintenance des bâtiments culturels : 0.625 M€,
- l'acquisition d'oeuvres et objets d'art : 0.095 M€,
- l'acquisition de mobiliers et matériels divers : 0.285 M€.



Les principaux projets sont :

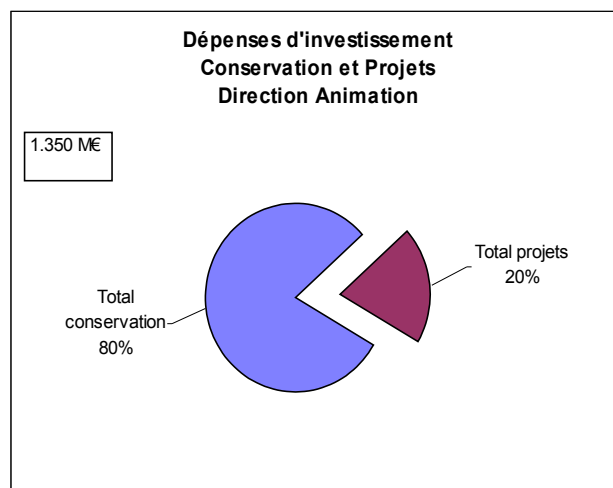
- la Comédie : 1.500 M€
- la restauration de la Maison François Premier : 0.670 M€,
- les travaux d'amélioration des zones de stockage et des compléments d'équipements scéniques (projecteurs) du bâtiment de la SMAC (Salle de Musiques actuelles le Fil): 0.040 M€,
- l'entretien nécessaire des bâtiments du Musée (toitures, vitrages...) : 0.050 M€,
- divers aménagements et travaux dans les lieux dédiés à des projets associatifs : 0.060 M€.



## **Pôle Vie Sociale et Territoires :**

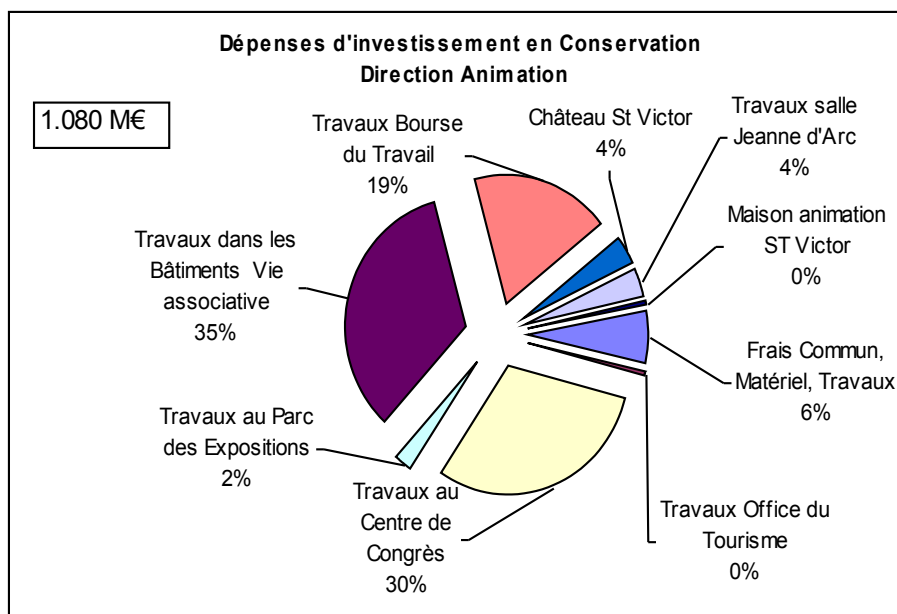
### Animation :

Le budget de la Direction Animation enregistre des dépenses de 1.350 M€ et des recettes de 0.053 M€. Les dépenses se décomposent en 1.080 M€ en conservation et 0.270 M€ en projets.



Les principales dépenses en conservation sont :

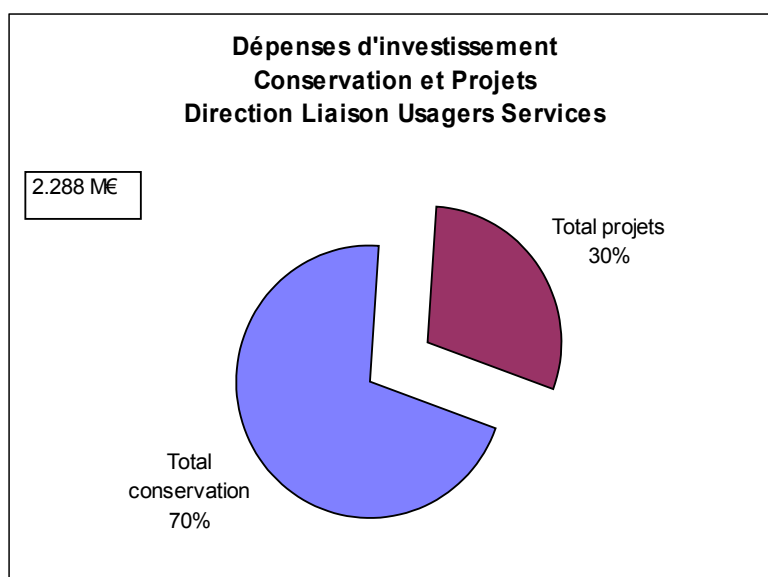
- Les travaux dans les bâtiments vie associative dont le renouvellement de plusieurs chaudières : 0.370 M€,
- Les travaux au Centre des Congrès (0.325 M€), à la Bourse du travail (0.200 M€), à la salle Jeanne d'Arc (0.040 M€), au château de St-Victor (0.040 M€).



Le projet inscrit (0.270 M€) concerne la relocalisation de la Maison du Crêt de Roc en lieu et place du bâtiment «Mille-Club».

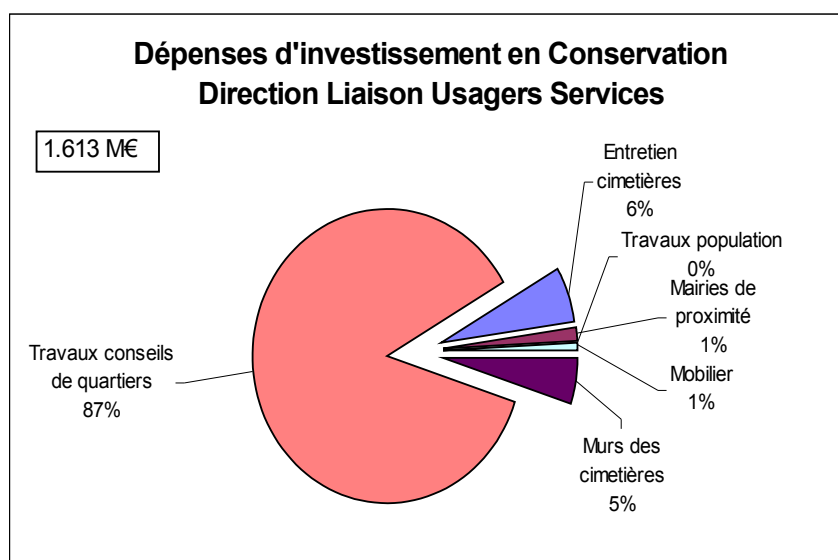
## Liaison Usagers Services :

Le budget de la Direction Liaison Usagers Services s'élève à 2.288 M€ en dépenses dont 1.613 M€ en conservation 0.675 M€ en projets. Il n'y a pas de recettes pour cette direction.



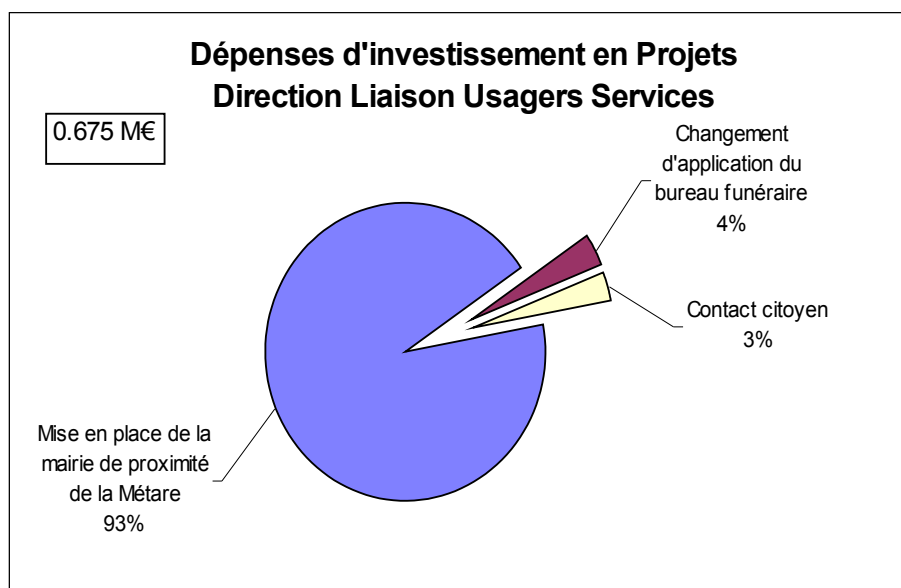
Les principales dépenses en conservation regroupent :

- 1.400 M€ de travaux de voirie, espaces verts, éclairages publics et bâtiments, décidés lors des réunions des conseils de quartiers,
- 0.180 M€ de frais d'entretien dans les cimetières : réfection et aménagement des allées, remplacement de matériels et outillages, réfection de murs et chapelles dangereuses.



Les principaux projets sont :

- la mise en place de la mairie de proximité de la Métare : 0.630 M€,
- Le changement du logiciel du bureau funéraire : 0.025M€.



Les dépenses réelles d'équipement s'établissent à 48.207 M€, en hausse de 3,7 %(+ 1.711 M€) par rapport à l'année précédente.

Ce maintien d'un investissement important est possible grâce aux efforts de gestion et à la reconstitution de la capacité d'autofinancement.

Les principaux projets 2011 visent à renforcer la qualité de la vie et l'attractivité de la Ville. Ils concernent l'urbanisme et l'aménagement (programme ANRU, projet cœur de ville et aménagements divers dans les quartiers), la réalisation du complexe nautique des quartiers sud est, la rénovation de la comédie et de la maison François 1er.

Les dépenses de maintenance et de remise en état des bâtiments scolaires, associatifs, culturels ou sportifs, de même que l'investissement prévu pour les travaux de voirie et d'éclairage demeurent élevés afin d'assurer les mises en sécurité et aux normes ainsi que la maintenance courante.

### 1.3.4 L'endettement

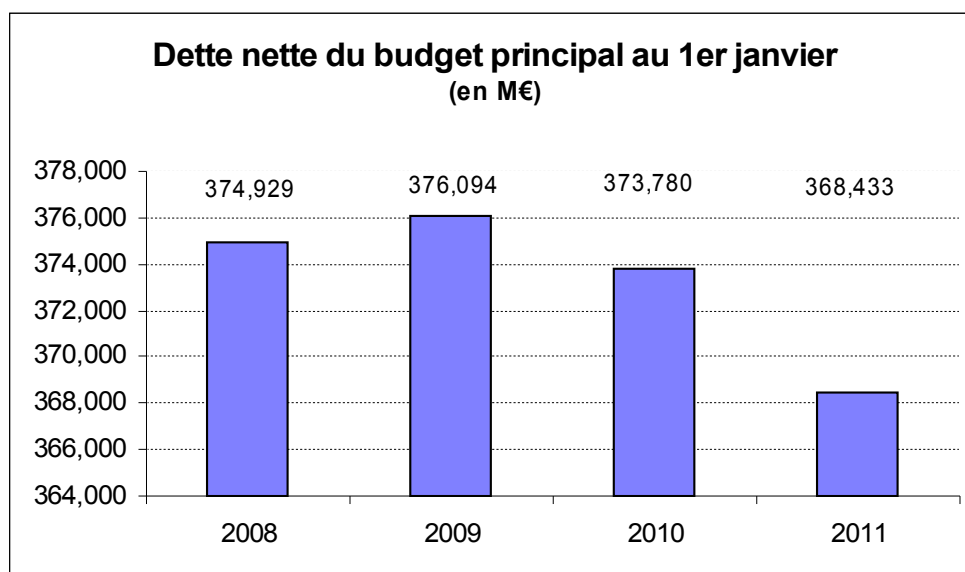
Pour le budget principal, en 2011 il est prévu un recours à l'emprunt de 23.274 M€ pour un remboursement de capital en dette nette du même montant.

Depuis le début du mandat et jusqu'au 31 décembre 2009, un désendettement de 2.313 M€ a été constaté en dette nette. Celui-ci pourrait atteindre 6.5 M€ fin 2010 alors que cette même dette nette s'est accrue de 14.2 M€ sous l'ancien mandat.

Parallèlement, la dette brute à rembourser aux banques par le budget principal est de 369.130 € au 1er janvier 2011. En baisse de 5.947 M€ sur 2009, cette dette brute devrait encore diminuer de plus de 5.7 M€ sur l'exercice 2010 ce qui devrait porter le désendettement en dette brute à 12 M€ depuis le début du mandat. L'encours prévisionnel au 31 décembre 2011 serait de 369.130 M€ en dette brute.

La dette brute du budget principal ne comprend plus qu'un type de créances qui vient en atténuation de la charge de la dette brute (remboursée aux banques), pour calculer la dette nette. La Ville n'a plus que 0.697 M€ de dette récupérable auprès de St-Étienne Métropole. Cette créance s'éteindra en 2012.

Pour l'ensemble des budgets annexes, la dette à rembourser aux banques ou à l'Agence de l'Eau, soit 30.913 M€ est en augmentation de 0.403 M€ au 1er janvier 2011 du fait d'un emprunt nouveau de 2 M€ contracté sur le budget de l'Eau en 2010.



L'exercice 2011 prévoit un recours à l'emprunt de 23.274 M€.  
Au 31/12/2010, le désendettement sur le mandat atteindra 6.5 M€ alors que la dette nette s'était accrue de 14.2 M€ sous l'ancien mandat.  
Un désendettement est même envisageable sur l'ensemble du mandat.



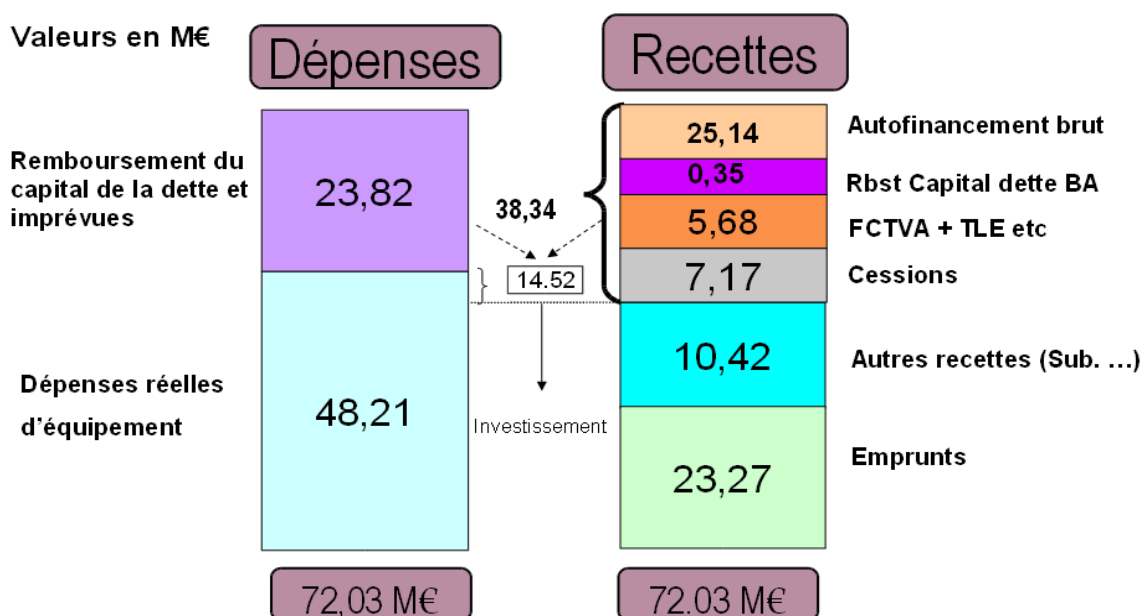
## 1.4 L'équilibre général du budget principal

Les ressources propres doivent financer le remboursement du capital d'emprunt et les dépenses imprévues.

En 2010, l'épargne brute ajoutée aux recettes propres d'investissement (remboursement du capital de la dette des budgets annexes, FCTVA, TLE et cessions) permettait de dégager un total de ressources propres de 36.19 M€. Le remboursement du capital de la dette plus les dépenses imprévues s'élevant à 23.51 M€, l'équilibre juridique était égal à 12.68 M€.

En 2011, l'épargne brute et les recettes propres d'investissement s'élèvent à 38.34 M€. Le remboursement du capital (23.62 M€) et les dépenses imprévues (0.20 M€) étant de 23.82 M€, l'équilibre juridique est atteint à hauteur de 14.52 M€.

Les ressources propres doivent financer le remboursement du capital d'emprunt plus les dépenses imprévues



## 2 LES QUATRE BUDGETS ANNEXES

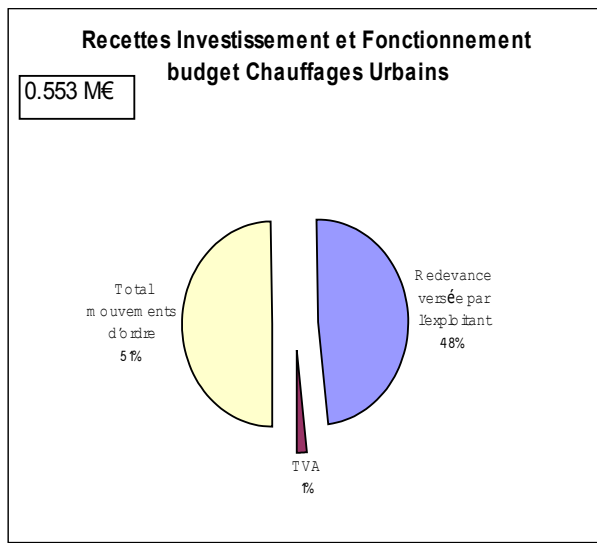
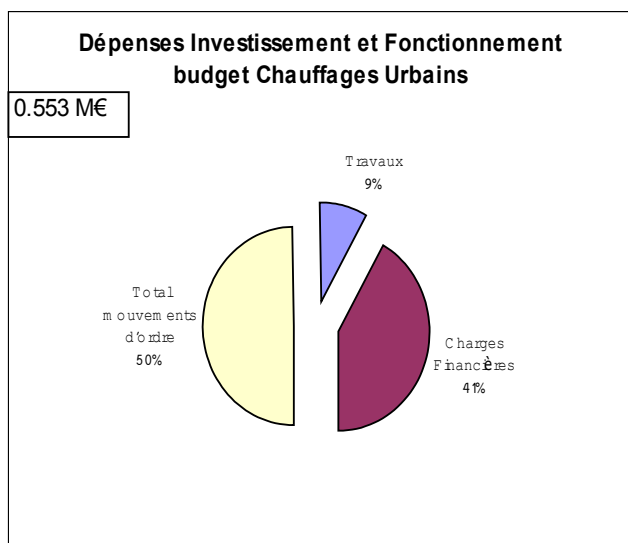
### 2.1 Le budget des Chauffages Urbains

Le budget annexe des Chauffages Urbains, service public industriel et commercial affermé, (nomenclature M4) retrace les opérations de réalisation d'une chaufferie au bois, additionnelle aux installations existantes, pour la production et la distribution de chaleur sur la ZUP de Montreynaud.

Le budget primitif 2011 comporte l'inscription de :

- recettes réelles de fonctionnement (0.266 M€) correspondant aux redevances annuelles versées par l'exploitant de la chaufferie, l'une est forfaitaire (0.200 M€) et l'autre est liée à l'activité.
- dépenses réelles relatives aux charges financières et au remboursement du capital, liées à l'emprunt de 3.056 M€ contracté en 2008 (0.104 M€ d'intérêts et 0.122 M€ de capital) ainsi que des dépenses d'investissement pour établir un diagnostic sur l'état du réseau de la chaufferie de Montreynaud (0.048 M€).

En Euros	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>104 300</b>		<b>170 000</b>		<b>274 300</b>	
Travaux			48 000		48 000	
Charges Financières	104 300		122 000		226 300	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>266 300</b>		<b>8 000</b>		<b>274 300</b>
Redevance versée par l'exploitant		266 300				266 300
TVA				8 000		8 000
<b>TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	<b>216 193</b>	<b>54 193</b>	<b>62 193</b>	<b>224 193</b>	<b>278 386</b>	<b>278 386</b>
<b>TOTAL BUDGET ANNEXE</b>						
<b>CHAUFFAGES URBAINS</b>	<b>320 493</b>	<b>320 493</b>	<b>232 193</b>	<b>232 193</b>	<b>552 686</b>	<b>552 686</b>



## 2.2 Le budget de l'Eau

Les dépenses et recettes liées à l'eau et à l'assainissement (hors eaux pluviales) sont regroupées dans deux budgets respectant la nomenclature M49.

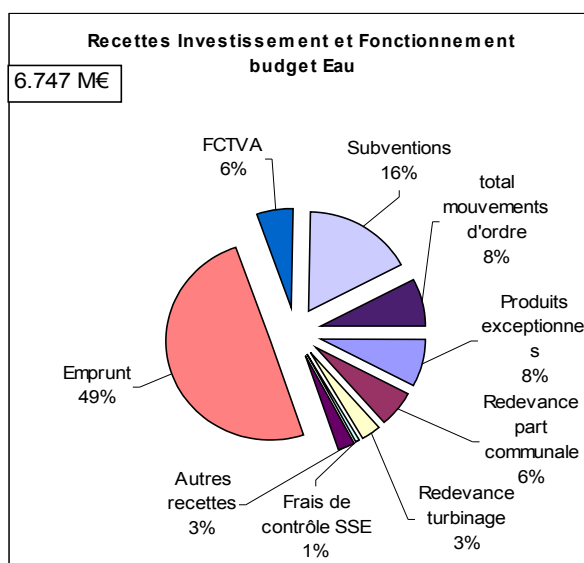
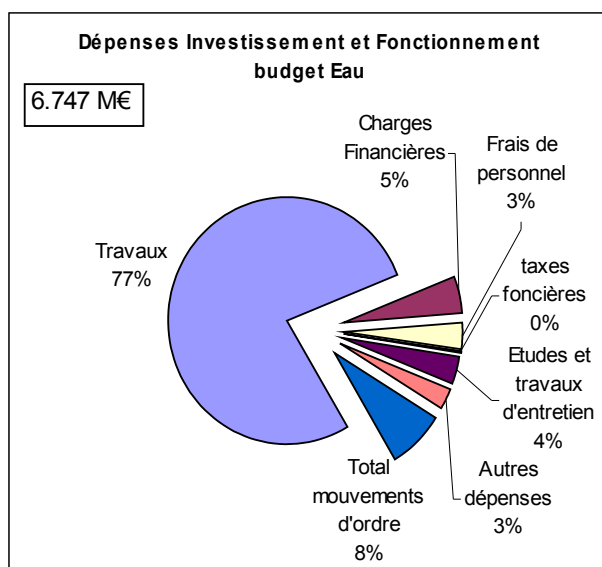
Le budget annexe de l'Eau est en augmentation de 2.802 M€ par rapport à 2010.

Cette augmentation est due essentiellement en recette d'investissement à l'inscription d'un emprunt de 3.350 M€ et aux subventions de l'Agence de l'Eau et de l'ADEME (1.135 M€) pour les travaux sur le barrage de Lavalette.

Ces recettes permettent l'inscription d'un montant de 5.204 M€ en travaux d'investissement et 0.239 M€ en fonctionnement pour les études et travaux sur les barrages de Lavalette et du Pas de Riot ainsi que pour le périmètre de protection du Lignon et du Furan.

Le budget de l'Eau se présente ainsi :

En Euros	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>829 383</b>		<b>5 393 897</b>		<b>6 223 280</b>	
Travaux			5 203 897		5 203 897	
Charges Financières	151 100		190 000		341 100	
Frais de personnel	226 248				226 248	
taxes foncières	19 200				19 200	
Etudes et travaux d'entretien	239 335				239 335	
Autres dépenses	193 500				193 500	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 345 280</b>		<b>4 878 000</b>		<b>6 223 280</b>
Produits exceptionnels		520 000				520 000
Redevance part communale		400 000				400 000
Redevance turbinage		200 000				200 000
Frais de contrôle SSE		40 000				40 000
Autres recettes		185 280				185 280
Emprunt				3 350 000		3 350 000
FCTVA				393 000		393 000
Subventions				1 135 000		1 135 000
<b>TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	<b>519 822</b>	<b>3 925</b>	<b>3 925</b>	<b>519 822</b>	<b>523 747</b>	<b>523 747</b>
<b>TOTAL BUDGET ANNEXE EAU</b>	<b>1 349 205</b>	<b>1 349 205</b>	<b>5 397 822</b>	<b>5 397 822</b>	<b>6 747 027</b>	<b>6 747 027</b>



## 2.3 Le budget de l'Assainissement

Le budget 2011 de l'Assainissement enregistre une augmentation de 0.641 M€ par rapport au budget 2010.

En fonctionnement, les dépenses se composent notamment des charges financières liées à l'emprunt réalisé en 2010 et de la part communale de la taxe foncière.

D'autre part, du fait de l'arrêt des fours de la station d'épuration, il est nécessaire de composter les boues. La Ville a décidé d'assurer la couverture financière des surcoûts induits par ce compostage. Un montant de 1 M€ est donc inscrit en dépense ainsi qu'en recette pour remboursement après détermination des responsabilités.

Les dépenses d'investissement se composent essentiellement du remboursement partiel de l'avance versée par l'Agence de l'Eau (0.920 M€) et du remboursement du capital de la dette (0.600 M€).

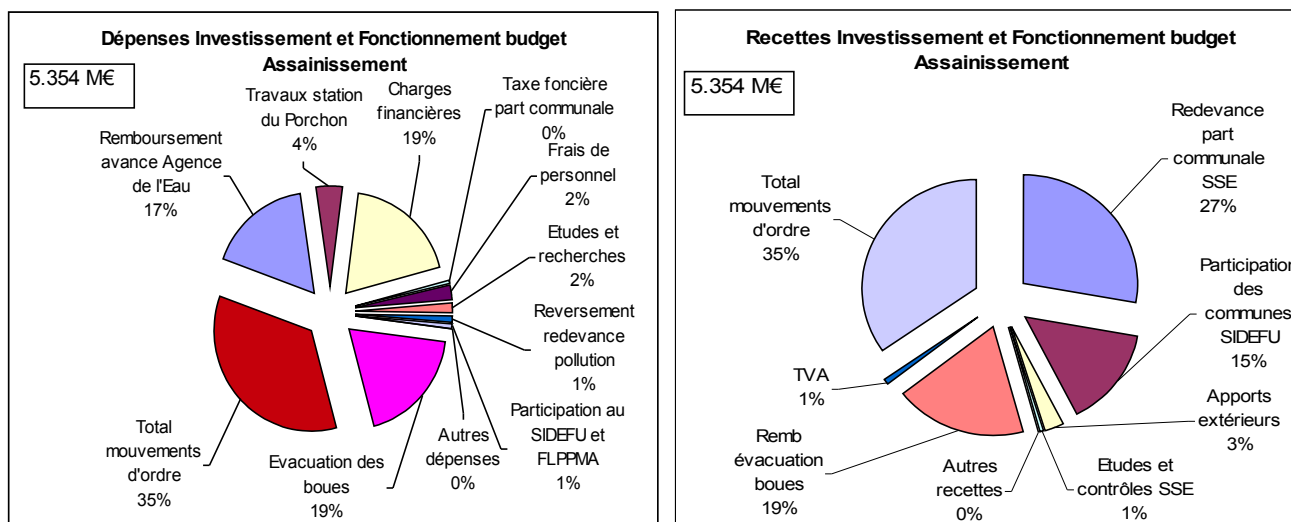
Les recettes sont constituées en fonctionnement :

- de la redevance versée par le fermier (1.481 M€), cette dernière progresse par rapport à 2010 suite à l'augmentation de la redevance de la part communale à 20 cts/m3,
- du remboursement du surcout lié à l'évacuation des boues (1 M€),
- des contributions des communes (0.570 M€),
- du remboursement des études et contrôles par la société Stéphanoise des Eaux (0.030 M€),
- des encaissements suite aux traitements des boues, graisses et matières effectués en plus du cadre de la DSP (0.154 M€),

En investissement, les recettes se composent de la participation des communes du SIDEFU (0.217 M€) et de la récupération de la TVA (0.036 M€).

Le budget de l'Assainissement se présente ainsi :

En Euros	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 749 853</b>		<b>1 740 638</b>		<b>3 490 491</b>	
Remboursement avance Agence de l'Eau			919 800		919 800	
Travaux station du Porchon			220 838		220 838	
Charges financières	418 200		600 000		1 018 200	
Taxe foncière part communale	20 000				20 000	
Frais de personnel	119 800				119 800	
Etudes et recherches	94 000				94 000	
Reversement redevance pollution	54 853				54 853	
Participation au SIDEFU et FLPPMA	41 000				41 000	
Autres dépenses	2 000				2 000	
Evacuation des boues	1 000 000				1 000 000	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 237 000</b>		<b>253 491</b>		<b>3 490 491</b>
Redevance part communale SSE		1 481 000				1 481 000
Participation des communes SIDEFU		570 000		217 300		787 300
Apports extérieurs		154 000				154 000
Etudes et contrôles SSE		30 000				30 000
Autres recettes		2 000				2 000
Remb évacuation boues		1 000 000				1 000 000
TVA				36 191		36 191
<b>TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	<b>1 656 988</b>	<b>169 841</b>	<b>206 032</b>	<b>1 693 179</b>	<b>1 863 020</b>	<b>1 863 020</b>
<b>TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>	<b>3 406 841</b>	<b>3 406 841</b>	<b>1 946 670</b>	<b>1 946 670</b>	<b>5 353 511</b>	<b>5 353 511</b>



## 2.4 Le budget des Activités Funéraires

Le budget annexe des activités funéraires a été rendu obligatoire par la Loi du 8 janvier 1993 et concerne le fossoyage, le crématorium et les caveaux. Il est géré en M4.

Le budget 2011 est en augmentation de 0.141 M€ par rapport à 2010.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des recettes de fonctionnement liées aux activités de fossoyage, en raison de l'augmentation de la taxe de creusement des concessions.

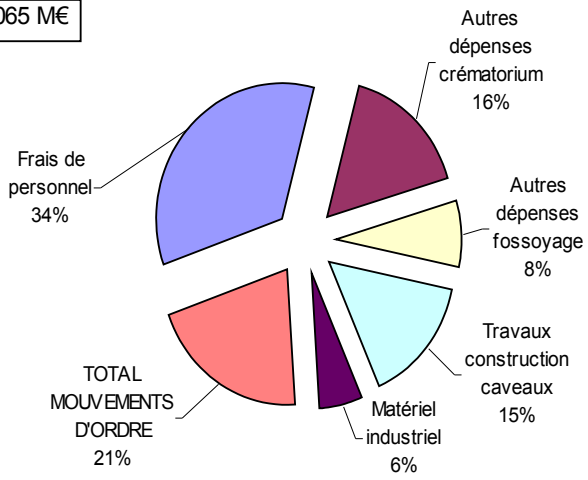
Ces recettes permettent l'inscription de dépenses d'investissement pour la construction de caveaux et la création de columbariums (0.159 M€) ainsi que pour l'achat de matériel industriel (0.060 M€) pour l'entretien des différents cimetières.

Le budget des activités funéraires se présente ainsi :

En Euros	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>627 201</b>		<b>218 659</b>		<b>845 860</b>	
Frais de personnel	369 781				369 781	
Autres dépenses crématorium	174 245				174 245	
Autres dépenses fossoyage	83 175				83 175	
Travaux construction caveaux			158 659		158 659	
Matériel industriel			60 000		60 000	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>845 860</b>				<b>845 860</b>
Recettes crémations		592 000				592 000
Recettes fossoyages		206 250				206 250
Redevances concessions caveaux		47 610				47 610
<b>TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	<b>218 659</b>			<b>218 659</b>	<b>218 659</b>	<b>218 659</b>
<b>TOTAL BUDGET ANNEXE ACTIVITES FUNERAIRES</b>	<b>845 860</b>	<b>845 860</b>	<b>218 659</b>	<b>218 659</b>	<b>1 064 519</b>	<b>1 064 519</b>

**Dépenses Investissement et Fonctionnement budget  
Pompes Funèbres**

1.065 M€



**Recettes Investissement et Fonctionnement budget  
Pompes Funèbres**

1.065 M€

